

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2376 - 14 février 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

**Le capitalisme fait
régresser la société,
seuls les travailleurs ont
la force de la changer**

Afrique du Sud

p. 8



**La grève
des ouvriers du platine**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Salaire des fonctionnaires : cible du gouvernement
 ■ Euro fort, euro faible : faux débat
 ■ Procès de l'UIMM
- p. 5 ■ Pacte de responsabilité
 ■ « Gauche » du PS
 ■ L'Oréal
 ■ Libération menacé
- p. 6 ■ Ile de la Réunion : de l'argent pour l'enseignement
 ■ Stations services : les patrons menacent
- p. 11 ■ Déserts médicaux
 ■ Grève des dentistes
- p. 12 ■ Taxis en colère
 ■ Centre de rétention de Roissy
 ■ Campagne sexiste et homophobe

Dans l'enseignement

- p. 7 ■ Hauts-de-Seine
 ■ Seine-Saint-Denis
 ■ Collège Robert-Doisneau - Paris

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Suisse : démagogie xénophobe
 ■ Afrique du Sud : lutte des ouvriers du platine
 ■ Jeux de Sochi : vitrine de nationalismes
 ■ Émigrants morts à Ceuta
- p. 10 ■ Bosnie-Herzégovine : mouvement social
 ■ Centrafrique
- p. 16 ■ Hollande aux États-Unis
 ■ La Suisse fait des émules

Dans les entreprises

- p. 13 ■ PSA-Poissy
 ■ Continental et les profits
 ■ Michelin-Joué-lès-Tours
 ■ Delphi - France
- p. 14 ■ Thales - Vélizy
 ■ Travailleurs du nettoyage à Grenoble
 ■ SNCF-Villeneuve-Saint-Georges
 ■ SNCF Région centre
- p. 15 ■ Chantiers navals STX - Saint-Nazaire
 ■ Librairie Chapitre
 ■ Brico-dépôt-Moulins
 ■ Fannar-Orléans

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

METZ

Dimanche 16 février
à partir de 11 h 30

au CALP
de Metz-Plantières,
2A, rue
Monseigneur-Pelt

**à 15 h, allocution
de Nathalie
Arthaud**

MONTBÉLIARD

Samedi 1er mars
à partir de 16 h

La Roselière (Halle
polyvalente)

**à 18 h 30,
allocution de
Nathalie Arthaud**



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

**Contre la bourgeoisie
et ses serviteurs politiques
faire entendre
le camp des travailleurs**

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

CAEN

Jeudi 20 février à 20 h
Centre de Congrès -
13, avenue Albert-Sorel

NANTES

Jeudi 27 février à 20 h 30
Salle de la Manu,
10 bis, boulevard de Stalingrad

CLERMONT-FERRAND

Mercredi 5 mars à 20 h
Maison du Peuple
place de la Liberté

ROUEN

Mercredi 12 mars à 20 h 30
Halle aux Toiles
place Haute-Vieille-Tour

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal janvier 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

La classe ouvrière, la seule force progressiste de la société

Nous savions que le gouvernement socialiste ne faisait rien sans l'accord du patronat. Avec l'abandon du projet de loi sur la famille, on a compris qu'il ne fera rien non plus sans l'accord des plus réactionnaires de ce pays. Les familles qui espéraient un statut des beaux-parents et que l'adoption serait facilitée attendront !

Cette capitulation devant la réaction n'est pas la première. Le gouvernement a aussi enterré sa promesse d'accorder le droit de vote aux étrangers aux élections municipales. Au prétexte que la droite bloquerait toute réforme au Parlement, il a honteusement renoncé à mener le combat.

Quant à l'immigration ou aux Roms, le gouvernement est passé, avec armes et bagages, sur les positions de la droite, expulsant autant qu'elle et usant de la même démagogie sécuritaire et xénophobe. Quand le gouvernement ne copie pas la droite, il se tait face aux vociférations des conservateurs et s'assoit sur ses engagements.

Ceux qui en sortent renforcés et toujours plus influents sont les plus réactionnaires. Ceux-là mêmes qui défendent l'idée que chacun doit rester à sa place : les femmes à la maison, les travailleurs à faire ce que l'on leur ordonne, les pauvres avec les pauvres et les étrangers dehors !

Il est facile de voir où tout cela peut nous conduire en regardant ce qui se passe en Suisse avec le rétablissement des quotas d'immigration, en Espagne avec la remise en cause de l'avortement.

Toute cette évolution ne reflète pas seulement la lâcheté du gouvernement socialiste. Elle reflète la déliquescence du système capitaliste et de la classe bourgeoise qui est à sa tête.

« *La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle éminemment révolutionnaire* », disait Marx en 1847, en rappelant comment cette nouvelle classe sociale avait brisé les privilèges et le carcan de la noblesse, pour développer la production et les échanges à grande échelle, permettant ainsi le rapprochement de tous les peuples.

167 ans plus tard, que reste-t-il de progressiste à la domination de la bourgeoisie ? Même les progrès et les inventions les plus formidables finissent par se retourner contre nous. Si aujourd'hui une fraction de l'humanité meurt de faim ou de maladies bénignes, ce n'est pas faute de produire de la nourriture, ni de savoir soigner. Si des millions de familles sont sans logement, y compris dans les pays les plus riches de la

planète, ce n'est pas faute de savoir les construire !

Le système économique de la bourgeoisie est aujourd'hui en plein marasme et il lui offre peu d'opportunités pour développer ses affaires. Sa prospérité dépend donc de l'aggravation de l'exploitation.

L'enrichissement de la classe dominante dépend maintenant de l'appauvrissement général de la société, du recul des services publics, et cela s'accompagne inéluctablement du délitement de la société et de sa dégénérescence morale.

S'opposer à la montée des idées réactionnaires ne peut se faire qu'en s'en prenant au cœur même de ce système aussi injuste que fou. La seule classe capable de le faire et d'offrir à l'humanité une autre organisation sociale est la classe ouvrière.

Oui, les travailleurs sont la seule force progressiste de notre temps. Mais, pour apparaître ainsi, il faut qu'ils reprennent le combat pour leurs intérêts de classe et qu'ils retrouvent la volonté d'imposer leurs exigences communes : un emploi, un salaire, une retraite, un logement et une existence décente. Ces exigences, pourtant modestes, les obligeront à affronter la classe capitaliste mais, s'ils en ont conscience, ils en auront la force.

Il faut que les travailleurs retrouvent la dignité de ceux qui sont conscients d'être à la base de toutes les richesses. Ils sont les seuls dont les exigences sont légitimes car, contrairement à la bourgeoisie parasite qui emmène la société dans le mur, les travailleurs s'échinent à la faire tourner !

Les travailleurs sont les seuls à n'exploiter personne et leurs intérêts se confondent avec ceux de toute la société, y compris ceux des travailleurs indépendants, des artisans, des petits commerçants et des paysans, dont les revenus dépendent du pouvoir d'achat des salariés.

En se battant sur leur terrain et en allant jusqu'à contester à la bourgeoisie sa légitimité à diriger, les travailleurs feront progresser toute la société sur le plan matériel et moral, comme ils l'ont toujours fait.

Car oui, le mouvement ouvrier est porteur de valeurs morales aux antipodes des valeurs de la société bourgeoise. Contre l'individualisme et le chacun pour soi de la société capitaliste, il est porteur de solidarité et de fraternité. Contre l'adoration de l'argent, il porte les intérêts collectifs. Contre le nationalisme, il fait vivre l'internationalisme.

Meeting Lutte Ouvrière à Paris

**FAIRE ENTENDRE
LE CAMP DES TRAVAILLEURS**

Vendredi 7 mars à 20h30

avec Nathalie ARTHAUD et Jean-Pierre MERCIER

*avec les têtes de liste LUTTE OUVRIÈRE
aux élections municipales de la région parisienne*

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro : Maubert-Mutualité



• Fonctionnaires

Le gouvernement veut s'en prendre aux salaires

François Hollande a réuni plusieurs de ses ministres samedi 8 février, pour chercher les moyens de financer les 50 milliards de cadeaux qu'il offre au patronat. Quelques jours auparavant, selon deux quotidiens, Vincent Peillon aurait suggéré de geler pendant deux ans les avancements de tous les fonctionnaires, et non seulement ceux des enseignants dont il est le ministre. Comme il fallait s'y attendre, Peillon a aussitôt démenti l'information, qui tombait mal à sept semaines de la première échéance électorale.

Si aucune mesure concrète n'a été rendue publique après cette réunion, l'idée est cependant de trouver l'argent en rognant sur les dépenses des ministères. Baisser les salaires des quelque cinq millions de fonctionnaires, en gelant, ou tout du moins en ralentissant, leur progression de carrière, est très probablement une des pistes envisagées, et que l'on risque de voir ressurgir dans quelques mois.

Contrairement aux campagnes régulièrement orchestrées, les fonctionnaires sont loin d'être des privilégiés. Pour la quatrième année consécutive, ils subissent le gel du point d'indice qui sert de base au calcul du salaire. Autrement

dit, leur rémunération ne suit plus la hausse des prix. Le syndicat FSU a calculé que, depuis 2000, le point d'indice a perdu 13% de sa valeur, ce qui a entraîné un recul de 16% de la valeur réelle des salaires. En 2011, dernier chiffre connu, le salaire moyen a même officiellement baissé de 0,1% pour la fonction publique d'État, de 0,6% pour le secteur hospitalier et 0,8% pour la fonction publique territoriale.

Les plus touchés sont les agents de catégorie C, personnel de service, technique ou administratif, dont le salaire se situe aux alentours du smic. Fin 2011, lors de la revalorisation du smic, 900 000 fonctionnaires, soit près d'un sur

cinq, auraient même vu leur salaire passer sous cette barre si l'État ne leur avait pas versé une prime exceptionnelle et n'avait pas ajouté des échelons intermédiaires dans la grille des salaires, pour éviter d'être dans l'illégalité.

Depuis quatre ans, donc, la seule revalorisation salariale pour les fonctionnaires provient des changements d'échelon dus à l'ancienneté, tous les

quatre ou cinq ans environ, et qui font qu'en moyenne, mais en moyenne seulement, leur pouvoir d'achat ne régresse pas plus. Malgré tous les démentis que le gouvernement peut faire, c'est cet avancement automatique qu'il a actuellement dans sa ligne de mire pour faire des économies budgétaires,

La grande majorité des fonctionnaires ne sont donc pas logés à meilleure enseigne

que les autres catégories de travailleurs. Même la sécurité de l'emploi, présentée comme une contrepartie des bas salaires, n'est plus assurée pour tous, tant le nombre de contrats précaires a augmenté. Leur problème est celui de toutes les catégories de travailleurs: obtenir une revalorisation générale des salaires et l'échelle mobile pour les garantir de l'inflation.

Marianne LAMIRAL



• Euro fort, euro faible

Un faux débat pour les travailleurs

Le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg vient de découvrir, dit-il, la pierre philosophale pour créer des emplois: faire baisser l'euro. Une baisse de 10% de la valeur de l'euro par rapport au dollar augmenterait, selon le ministre, le taux de croissance de l'économie de 1,2%, ce qui créerait 150 000 emplois.

Dite avec l'assurance coutumière à ce politicien, assortie de chiffres aussi indémontrables qu'invérifiables, ayant tout l'air d'une rodomontade montebourgeoise de plus, cette phrase n'a pourtant pas été prononcée au hasard.

Au même moment en effet, le directeur financier du groupe Airbus soulignait que, quoique travaillant en dollars, il subit une moins-value lors de la conversion de ses bénéfices en euros. Son homologue de Michelin mettait la moindre profitabilité du groupe sur le compte de l'euro fort, pendant que le président de L'Oréal assurait qu'il avait fait des bénéfices « malgré » la cherté de la monnaie européenne. En défendant la baisse du cours de l'euro, Montebourg se fait ainsi le porte-parole des intérêts affichés de quelques-uns

des grands groupes capitalistes du pays.

La baisse de l'euro signifierait aussi l'augmentation des prix des marchandises importées, du pétrole au textile, du soja au matériel informatique, hausse qui serait finalement payée par les consommateurs populaires. Ce dont les représentants des groupes capitalistes exportateurs comme leur avocat Montebourg se moquent

comme de leur premier dollar.

Une baisse de l'euro ne ferait pourtant pas automatiquement le bonheur de tous les capitalistes, ne serait-ce que parce qu'elle dévaluerait automatiquement les capitaux libellés dans cette monnaie.

Le débat, si débat il y a, entre les partisans de l'euro fort et ceux de l'euro faible ne concerne que les grands patrons et ceux qui se mettent à

leur service en leur soumettant des propositions. Pour les travailleurs, cette discussion n'a pas de sens, et y prendre part reviendrait à accepter le cadre de l'exploitation capitaliste et sa logique de concurrence. Et c'est d'elle que découlent les suppressions d'emplois, les pressions sur les salaires, les coupes dans les budgets sociaux, qui sont nécessaires au maintien des profits.

Pour défendre leurs salaires et leurs emplois, les travailleurs n'ont d'autre solution que de contraindre les capitalistes à prendre sur leurs profits, voire sur leurs fortunes. Aux travailleurs d'imposer l'interdiction des licenciements et l'indexation des salaires sur les prix, et au grand patronat de se débrouiller avec son euro, fort ou faible, mais de payer!

Paul GALOIS

• Procès de l'UIMM

Délinquance patronale

Après huit années de procédures, le procès en correctionnelle des anciens dirigeants de l'UIMM (l'Union des industries et des métiers de la métallurgie), la plus puissante fédération patronale, vient de se conclure par leur condamnation.

Le tribunal les a reconnus « coupables d'abus de confiance, de destruction de documents » et d'avoir alimenté « des soupçons de financement occulte de partis politiques, d'achats de parlementaires et d'enrichissement personnel ».

Dans les années 1970, l'UIMM avait mis en place une caisse noire antigreve (l'Epim) pour aider les patrons de la métallurgie lors des conflits sociaux. Par exemple, la direction

de PSA d'Aulnay-sous-Bois a dû reconnaître avoir empoché 550 000 euros de cette caisse antigreve pour financer sa lutte contre ses salariés, en grève en mars-avril 2007 pour obtenir des augmentations de salaire.

Cependant, le procès a porté uniquement sur le détournement de 19 millions en liquide de cette caisse noire, non pas sur les pratiques de cette officine. Depuis quarante ans, ouvertement ou pas, elle

finançait des briseurs de grève, des syndicats maison vendus au patronat, des milices violentes, et soudoyait des élus et des responsables publics.

L'ancien président de l'UIMM, Denis Gautier-Sauvagnac, est le seul à avoir écopé d'une peine de prison ferme d'un an, mais il a fait appel. Celui-ci étant suspensif, il laisse ce monsieur en liberté. Le jugement n'est donc que provisoire.

Par ailleurs, le même personnage a aussi été condamné à 375 000 euros d'amende. Mais là aussi il est tranquille. Car en 2008, lors de l'éclatement de ce scandale, l'UIMM

l'a fait démissionner et s'est engagée à prendre à sa charge toutes les conséquences financières de ses condamnations; et cela en plus du parachute doré dont elle avait équipé ce dirigeant de haut vol.

Durant ces huit années de procès, ce monsieur, pour qui le silence est d'or, a refusé de répondre à toutes les questions des magistrats, se contentant d'affirmer que ses détournements n'avaient servi qu'à « fluidifier les relations sociales ». Et il n'a même pas été condamné pour outrage au tribunal.

Louis BASTILLE

• « Gauche » du PS

Les semeurs d'illusion

Les courants dits de gauche dans le Parti socialiste protestent contre les prises de position du gouvernement, de plus en plus patronales.

Ainsi, a déclaré Marie-Noëlle Lienemann à propos du pacte de responsabilité annoncé par Hollande : « Plus le temps passe et plus notre électorat et nos militants doutent du pacte, ils voient bien que ce n'est pas un donnant-donnant. » Face à cette politique désastreuse pour le monde du

travail, cette « gauche » invite le parti et le gouvernement à entendre ses arguments et à « prendre un autre chemin ».

Ces critiques se sont manifestées entre autres à l'occasion du séminaire tenu le 10 février par le PS, pour discuter du pacte de responsabilité. Dénonçant le manque de véritable débat, qualifiant la réunion de show médiatique, de grand-messe et de mascarade, les représentants de cette gauche du PS attaquaient à la fois les nouveaux

cadeaux faits au patronat et les économies imposées en retour aux services publics.

Mais penser que plus de démocratie dans le PS permettrait de pousser le parti plus à gauche est une illusion. Affirmer que le gouvernement pourrait adopter une politique en faveur des classes populaires relève de la même mystification. Cela fait presque un siècle que des tendances de « gauche » prétendent pousser le PS vers une politique plus sociale, moins colonialiste,

moins militariste, moins patronale, plus anticléricale, bref plus à gauche. Et jamais elles n'ont infléchi si peu que ce soit l'action des Léon Blum, des Guy Mollet ou des Mitterrand.

Ces politiciens socialistes, comme ceux de droite, sont des hommes de la bourgeoisie, sélectionnés par elle pour leur fidélité à ses intérêts. François Hollande et son gouvernement en font partie, tout comme le ministre Benoît Hamon, qui représente aujourd'hui cette

« gauche » du PS dans le gouvernement et qui lui sert de caution. Cela dans le meilleur des cas.

La plupart du temps, eux aussi, ces politiciens qui choisissent aujourd'hui de se positionner à gauche du PS visent surtout une carrière, et donc une opportunité de se distinguer du lot. Ce qui revient à n'avoir d'autre ambition que d'accéder aux responsabilités, en acceptant le cadre fixé par la bourgeoisie.

Vincent GELAS

• Pacte de responsabilité

Le grand patronat ne fait même pas semblant

Le pacte de responsabilité annoncé par Hollande lors de ses vœux du nouvel an avait été accueilli avec un large sourire par le patronat.

La fin des cotisations familiales pour les entreprises, c'est-à-dire 30 milliards d'euros d'exonérations après le cadeau du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) qui s'élevait

déjà à 20 milliards d'euros : les patrons avaient de quoi être satisfaits.

Lorsque Hollande avait fait son annonce, le président du Medef, Pierre Gattaz, avait évoqué la possibilité que les entreprises créent un million d'emplois... si le cadeau supplémentaire s'élevait à 35 milliards d'euros. Il s'agissait d'encourager le gouvernement à s'engager pour la somme la

plus importante possible. Mais depuis, après les encouragements, le patronat est passé aux avertissements.

Alors qu'il accompagnait Hollande aux États-Unis, le même Pierre Gattaz a déclaré lundi 10 février qu'il était hors de question qu'il y ait la moindre contrepartie au pacte de responsabilité. Le patronat exige qu'on allège ses impôts et cotisations de dizaines de

milliards d'euros mais, s'il a besoin d'embaucher, il embauchera, et sinon il n'embauchera pas. Il ne s'engagera donc à rien.

Hollande et son gouvernement, en loyaux serviteurs du grand patronat, savaient à quoi s'en tenir dès le départ. Ils ne comptaient sûrement pas tenter de lui imposer la moindre contrepartie. Il n'y a qu'à voir à ce propos ce

que Montebourg a déclaré au journal économique *Les Échos* le jour même où Gattaz fulminait contre d'éventuelles contreparties. À la question « Y aura-t-il des sanctions ? » si les entreprises n'embauchent pas, Montebourg a répondu : « La sanction, ce sera le regard de la nation dans toutes ses composantes. » Les patrons doivent avoir été terrorisés !

Pierre ROYAN

• L'Oréal

Crème surgrasse pour les actionnaires

Il y a à peine un mois, Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal, réagissait sobrement au nouveau cadeau de 30 milliards d'euros au patronat annoncé par Hollande avec son pacte de responsabilité. Pour lui « c'est un début », un « pas dans la bonne direction », répondant selon lui au problème des entreprises « étouffées par les coûts de production ou les charges trop élevées ».

Il faut croire que, depuis, la situation s'est nettement améliorée. Les résultats annuels de L'Oréal publiés lundi 10 février affichent un record absolu de rentabilité, avec des marges de 16,9 %. Les bénéfices, de l'ordre de 3 milliards d'euros, sont encore en hausse. Quant aux actionnaires, le PDG s'apprête à leur proposer une augmentation de 8,7 % des dividendes. Malgré des emplettes multiples par le groupe de nouvelles marques à travers le monde,

comme Vogue ou Emporio Body Store, il restait encore 2,2 milliards d'excédent de trésorerie dans les caisses en fin d'année.

Pour la suite, le PDG du trust numéro 1 mondial de la cosmétique affiche un objectif qui sonne rond : un milliard de nouveaux consommateurs. L'année commence bien puisque la famille Bettencourt et le groupe Nestlé, les deux principaux actionnaires de L'Oréal, ont trouvé un nouvel accord de partage du gâteau. En échange des parts de L'Oréal dans une filiale commune, Galderma, et de 3,4 milliards d'euros en sus, qui viendront s'ajouter aux 3 milliards de bénéfices du groupe suisse l'année dernière, Nestlé a accepté de céder à son partenaire 48,5 millions d'actions de... L'Oréal. Celles-ci seront ensuite détruites, ce qui devrait faire monter la valeur de celles qui restent, et la fortune de leurs détenteurs.

La famille Bettencourt est aux anges, elle qui, sans même dépenser un euro, voit son

capital grandir et son contrôle sur le groupe renforcé. Et les milieux financiers qui gravitent autour du pot de miel salivent déjà sur la montée annoncée du cours de l'action.

Ces petits arrangements entre grands bourgeois se font sur le dos et le travail quotidien des plus de 70 000 travailleurs du groupe. C'est l'augmentation de leur exploitation qui est à l'origine de ces montagnes de profits.

Gilles BOTI



• Le journal Libération menacé Quelle liberté de la presse ?

Les journalistes et l'ensemble des salariés du quotidien *Libération* ont fait grève le 6 février. Ils craignent, avec raison, que le journal papier et leurs emplois disparaissent et que le seul papier titré *Libération* soit bientôt celui des cornets à frites d'une cantine à bobos.

En effet les principaux actionnaires du quotidien ont

fait savoir qu'ils comptaient dorénavant rentabiliser le journal. Le promoteur immobilier Ledoux, propriétaire de l'immeuble et de 38 % des actions de la société éditrice, veut transformer les locaux en centre commercial branché, proposant des nourritures aussi bien terrestres que culturelles, mais surtout payantes. L'opération immobilière

consistant à transformer un immeuble de presse de centre-ville en locaux commerciaux pourrait s'avérer fort rentable.

Face à l'intérêt d'un capitaliste, la liberté de la presse, le droit d'informer, l'indépendance des journaux d'opinion et autres arguments invoqués par les journalistes ne valent pas cher.

Paul GALOIS

• Île de La Réunion

De l'argent pour l'enseignement !

Pendant plus d'une semaine, des lycéens de La Réunion ont manifesté contre les températures excessives dans les salles de cours, qu'ils n'arrivent plus à supporter. Parti du sud de l'île, le mouvement des lycéens s'est propagé surtout dans l'ouest, où les températures sont les plus élevées.

Les lycéens se plaignent de

la chaleur insupportable due à l'absence de ventilateurs ou de climatiseurs dans les salles de classe, ou bien à leur dysfonctionnement quand ces appareils existent. À ce problème de manque de matériel s'ajoutent le peu de zones ombragées à l'extérieur des établissements et l'absence de distributeurs d'eau. Ces maux récurrents dans les lycées existent aussi dans les collèges, les écoles primaires et les maternelles.

S'il est vrai que, ces dernières années, certains établissements dits de haute qualité environnementale ont été construits, ils sont peu nombreux et ne règlent pas le manque d'entretien et le besoin de rénovation des anciens qui, pour certains, datent des années 1970.

Les collectivités locales et l'État, qui ont la charge de la réalisation et de l'entretien des établissements scolaires, n'ont pas accordé les priorités

nécessaires. Ils ont laissé les choses se dégrader peu à peu, aux dépens du confort et de la santé des élèves et des étudiants.

Un responsable de la Région a estimé que le coût de l'équipement en climatiseurs pour tous les établissements de l'île (entretien compris) s'élèverait à un peu moins de 30 millions d'euros. Trop onéreux, a-t-il osé dire, donc pas faisable. Dans le même temps, l'ordre

des experts comptables de La Réunion a estimé que le crédit d'impôt compétitivité emploi du gouvernement va permettre aux patrons de l'île d'empocher 96 millions d'euros en 2013 et 144 millions d'euros en 2014.

De l'argent, il y en a pour améliorer les conditions de travail des jeunes scolarisés, à condition qu'il n'aille pas se perdre dans les poches sans fond du patronat.

Émile GRONDIN



Manifestation lycéenne à Saint-Pierre.

Recul du rectorat

Parmi les revendications des lycéens réunionnais mobilisés, figurait la révision du calendrier scolaire. Ils demandaient un allongement de la durée des vacances de l'été austral (au moment de l'hiver en France) ou un décalage de celles-ci, pour une rentrée plus tardive.

Le recteur de La Réunion, qui affirmait au début du mouvement qu'il était impossible de modifier

ce calendrier décidé pour trois ans, jusqu'en 2017, a finalement cédé et accepté de repousser la rentrée à la fin du mois de janvier, et ce dès l'an prochain.

Ce recul du rectorat sur le calendrier scolaire ne réglera pas à lui seul le problème de la chaleur dans les salles de classe, mais il n'a été possible que grâce à la mobilisation des élèves.

E.G.

Les patrons menacent, le gouvernement recule

Pendant quatre jours, du jeudi 29 janvier au dimanche 1^{er} février, les gérants des stations-service de La Réunion ont fermé leurs pompes et n'ont plus délivré une seule goutte de carburant ni vendu de bouteilles de gaz. Ils protestaient ainsi contre le décret Lurel (du nom du ministre des Outremer) devant entrer en application début février. Son but était de rendre plus transparentes les opérations des pétroliers à La Réunion et d'amener une baisse des prix.

Des blocages similaires ont

eu lieu au même moment dans les quatre autres DOM. Bien que ledit décret Lurel égratigne à peine les pétroliers, ce sont les gérants de stations-service qui sont partis en croisade contre le projet, arguant que toucher aux marges des pétroliers aurait eu des répercussions sur les leurs et, par ricochet, aurait menacé l'emploi des pompistes. Il faut toujours que les patrons fassent mine de défendre l'emploi, alors qu'ils ont uniquement les yeux rivés sur leurs profits.

Le gouvernement, sensible aux moindres soupirs

patronaux, a donc rouvert les négociations en mandatant le préfet de La Réunion. Dimanche 3 février, les gérants et les pétroliers satisfaits ont signé un protocole d'accord. Hervé Maziau, le président du comité des importateurs des hydrocarbures, a déclaré au sortir de la préfecture que désormais « *il n'y avait pas de profession plus transparente* » que la sienne, mais sans rien laisser filtrer de ce qui avait été vraiment convenu entre les pétroliers, les gérants de stations-service et le représentant de l'État.

Tous ces patrons, grands ou petits, ont à présent le sourire, car ils ont eu l'assurance que leurs profits ne seraient en rien écornés, si bien que les futurs arrêtés ministériels et préfectoraux qui fixeront les prix dans les DOM n'entraîneront probablement pas une baisse significative des prix à la pompe. Ceux-ci pourraient même continuer à monter. Les capitalistes du secteur pourront donc toujours se remplir les poches en pompant dans celles de la population.

Celle-ci, loin de se

solidariser avec le mouvement des gérants, l'a vertement critiqué, voyant bien que ces derniers, en défendant leurs propres intérêts, défendaient également ceux des pétroliers riches à milliards.

Quant aux emplois qui seraient dorénavant garantis, ils restent au bon vouloir des patrons, sans qu'aucune contrainte ne leur soit imposée. Et il ne faut pas compter sur le gouvernement, qui vient de faire un pas à reculons, pour les y obliger.

E.G.

À poil Copé !

Invité d'une émission politique dimanche 9 février, le président de l'UMP Jean-François Copé s'est lancé dans une diatribe indignée pour dénoncer un livre de jeunesse intitulé *Tous à poil*.

« Quand j'ai vu ça, mon sang n'a fait qu'un tour, a-t-il expliqué. Ça vient du centre de documentation pédagogique, ça fait partie de la liste des

livres recommandés aux enseignants pour faire la classe aux enfants de primaire. [...] À poil la maîtresse... Vous voyez, c'est bien pour l'autorité des professeurs ! À poil le bébé, à poil la baby-sitter, à poil les voisins, à poil la mamie, à poil le chien », a-t-il continué.

Copé, visiblement, voudrait exploiter les mêmes peurs et les mêmes préjugés ayant fait courir la rumeur que l'on enseignait la masturbation

dans les classes. En fait, son indignation est bien trop tardive pour être réelle car ce livre, paru en 2011, était déjà à la disposition des enseignants quand Sarkozy était président. À l'époque, tous les tenants de l'ordre moral et de la bonne tenue habillée n'avaient rien trouvé à y redire.

Cet ouvrage n'est en fait pas « recommandé aux enseignants », mais est seulement cité dans une bibliographie

élaborée par une association de parents d'élèves de la Drôme. Il cherche, d'après ses auteurs, à « *dédramatiser la nudité* ». Ainsi, une série de personnages se déshabillent pour aller se baigner. Parmi eux figurent le chien, la maîtresse et, ô scandale particulièrement souligné par Copé, le président directeur général. Si on met les patrons à poil, où va-t-on !

Sur cette voie, on peut indiquer à Copé d'autres livres

utilisés dans les écoles et à dénoncer. Ainsi le Petit poucet, horrible histoire dans laquelle des parents cherchent à se débarrasser de leurs enfants, ou bien ce conte d'Andersen dans lequel un roi se promène nu devant un enfant.

Quand il s'agit d'aller chasser sur les terres de l'extrême droite, un Copé n'est arrêté par rien, et surtout pas par le ridicule.

Marc RÉMY

• Hauts-de-Seine

Heures d'enseignement à la baisse

Mobilisation dans les établissements

Dès que les dotations horaires pour la rentrée scolaire 2014 ont été connues, la colère a éclaté dans les collèges et lycées des Hauts-de-Seine: dans vingt-sept des trente et un collèges classés en zone d'éducation prioritaire, les heures d'enseignement allouées subissent une perte sèche vu l'augmentation des effectifs d'élèves. Et la situation dans les lycées n'est pas meilleure.

Au total, sur les Hauts-de-Seine, il manque deux mille heures d'enseignement, ce qui représente environ cent dix postes d'enseignants, ne serait-ce que pour maintenir les conditions actuelles, qui ne sont pas idéales. C'est ce qu'une manifestation de sept cents personnes est venue réclamer au ministère mardi 4 février.

L'Éducation nationale, malgré les discours officiels, subit de plein fouet les restrictions budgétaires annoncées par Hollande. Malgré les mensonges du



Le rassemblement des professeurs et élèves devant la mairie de Colombes, le 8 février.

ministre Peillon, elles touchent particulièrement les élèves des zones d'éducation prioritaire.

Seule concession à la mobilisation pour le moment: une partie des heures d'enseignement demandées a été allouée à un certain nombre de collèges du département. Mais ces heures ont été prises sur la réserve du rectorat, qui lui sert ordinairement pour ajuster les effectifs par des créations de classes en juin ou en septembre. Ce qui laisse augurer une rentrée chaotique. De plus, certains établissements n'ont

strictement rien reçu, comme le lycée Maupassant à Colombes où il manque cent vingt heures d'enseignement, soit l'équivalent de six postes. Les enseignants font vite le décompte catastrophique: des dédoublements de classes ne pourraient plus être assurés, notamment en langues, et des classes surchargées dépasseraient les trente élèves par classe, chiffre considéré par les enseignants comme un grand maximum.

La mobilisation continue: lundi 3 et mardi 4 février, des parents d'élèves ont bloqué des

collèges et des lycées de Colombes en soutien aux enseignants et, samedi 8 février, une manifestation à partir de la mairie de Colombes a rassemblé deux cents personnes, en grande partie des parents d'élèves des établissements. Une nouvelle manifestation était prévue jeudi 13 au ministère, avec la perspective de se retrouver avec des représentants d'autres départements également affectés par les coupes budgétaires, ainsi que des actions après les vacances.

Correspondant LO

• Seine-Saint-Denis

Pas assez d'enseignants

En Seine-Saint-Denis, les annonces du rectorat augurent mal de la rentrée prochaine. Alors que dans toutes les écoles le problème des instituteurs non remplacés est récurrent, que le nombre de jours sans école pour les enfants se multiplie, l'inspection académique annonce

un recrutement en baisse. Ainsi, on ne recruterait sur le département que 147 enseignants supplémentaires, alors qu'on prévoit d'ores et déjà 1 300 élèves en plus. À titre de comparaison, l'an dernier étaient recrutés 150 professeurs pour 1 100 élèves en plus, un nombre très insuffisant.

L'inspection académique sait donc déjà que la rentrée prochaine sera encore plus dégradée dans les écoles. Et dans les collèges c'est pire! Partout, les dotations horaires globales, c'est-à-dire les moyens horaires pour les élèves, sont en baisse. À Saint-Denis par exemple, le collège Henri-Barbusse

perdrait 41 heures, le collège La Courtille 42 heures, le collège Fabien 101,5 heures, le collège Iqbal Masih 170 heures, soit onze postes. Ce seront des classes surchargées et des élèves en perte de vue. Le rectorat comme le gouvernement gèrent consciemment la pénurie.

Aline URBAIN

• Collège Robert-Doisneau – Paris 20^e

Un contrat à temps plein et stable, ce ne serait pas la lune

Les enseignants et les surveillants de ce collège ZEP d'un quartier populaire de Paris ont fait trois jours de grève à partir du jeudi 30 janvier pour imposer le réemploi d'une surveillante.

Depuis le début de l'année scolaire, l'équipe de surveillants de cet établissement était en sous-effectif. Le nombre d'élèves avait augmenté mais pas le nombre d'heures de surveillance attribuées. De plus, plusieurs surveillants n'avaient été recrutés que bien après la rentrée.

Surveillants et enseignants ont fini par faire grève en novembre pour réclamer des moyens. Le rectorat de Paris a alors accordé trois CUI (contrats uniques d'insertion), c'est-à-dire trois contrats précaires de 20 heures payés 630 euros par mois environ. Il s'agit des contrats que le gouvernement socialiste a multipliés en 2013 pour faire baisser les chiffres du chômage.

C'est dans ce contexte problématique que le contrat d'une surveillante a pris fin mi-janvier. Elle travaillait depuis 2006 dans l'établissement, d'abord en contrat aidé (CAE) puis en

contrat de surveillante à temps plein, suite à une grève pour son embauche. Cette femme de 51 ans, seule avec deux enfants à sa charge, s'est donc retrouvée au chômage. Pourtant elle connaît tous les élèves, c'est un pilier du collège et elle souhaite y rester.

La direction a alors proposé qu'elle soit reprise sur le troisième contrat CUI de 20 heures, ce qui aurait divisé son salaire par deux. Quant au rectorat, il a accordé un quatrième CUI de 20 heures. Cette proposition scandaleuse a révolté les surveillants, les enseignants et les collégiens, qui se sont

mobilisés pour qu'elle obtienne un contrat de 35 heures, quel qu'il soit.

Le rectorat répond que le gouvernement n'a prévu que des contrats CUI de 20 heures dans l'Éducation nationale et ne propose aucune autre solution. La direction fait valoir que cette collègue pourra compenser la perte de salaire par une aide de Pôle emploi. Voilà une situation totalement aberrante, d'une femme prête à travailler à temps plein dans un établissement qui en a besoin, mais que le rectorat choisit de maintenir dans la précarité et le chômage.

Correspondant LO

• Collège Fabien Saint-Denis

Fronde des enseignants et des parents

Au collège Fabien de Saint-Denis, classé en zone d'éducation prioritaire, ce fut la stupeur devant la coupe spectaculaire dans les effectifs qui était annoncée: 87,5 heures d'enseignement en moins par semaine! Cela signifierait concrètement la fin des demi-groupes en sciences, qui permettent aux élèves de faire des travaux pratiques, une baisse des heures de cours en français, mathématiques et histoire-géographie.

La colère a donc débordé. Une trentaine de parents d'élèves, venus à une réunion organisée début février, ont exprimé leur indignation devant une telle dégradation. Jeudi 6 février, les enseignants, en grève à près de 90 %, ont organisé une tournée des écoles primaires, pour rencontrer les parents et les instituteurs et leur faire signer une pétition, ainsi que des collages d'affichettes dans les halls d'immeubles. Ils ont manifesté avec d'autres collèges de Saint-Denis devant la mairie, puis devant l'inspection d'académie à Bobigny. Une délégation a été reçue... mais pour s'entendre dire qu'on n'avait strictement rien à lui proposer, et qu'on trouvait qu'une délégation de 24 personnes était vraiment de trop pour la qualité du dialogue. À quoi les enseignants répondirent qu'ils étaient d'accord: il faudrait en effet abaisser le nombre d'élèves par classe!

La mobilisation continue donc: après une nouvelle journée de grève réussie lundi 10 février, avec le soutien des parents qui occupent l'administration depuis le vendredi, une opération collège désert est prévue, ainsi qu'une manifestation devant le ministère, avec des collègues des autres établissements et écoles de Saint-Denis, qui comptent bien continuer après les vacances, pour obtenir les moyens auxquels ont droit les élèves des quartiers populaires. Car, comme dit le slogan: « Nous ne sommes pas des moins que rien! »

Correspondant LO

• Suisse

L'initiative « contre l'immigration de masse »
Démagogie xénophobe

Dimanche 9 février s'est déroulée en Suisse la «votation» sur l'initiative «Contre l'immigration de masse» lancée par le mouvement d'extrême droite UDC (Union démocratique du centre). Le oui l'a emporté par 50,3 %, soit 19 000 voix de différence avec le non.

La formation de Christoph Blocher a de longue date constitué son fonds de commerce en faisant campagne sur les idées xénophobes et réactionnaires, en faisant appel aux peurs et aux préjugés, en particulier dans la Suisse rurale et les zones les moins développées. L'UDC avait, en 1992, fait campagne pour le non à l'entrée de la confédération dans l'espace économique européen. Elle avait à nouveau fait parler d'elle fin 2009, lors d'une campagne pour l'interdiction de construire de nouveaux minarets, appuyée par une affiche volontairement inquiétante montrant une pauvre Suisse hérissée

d'une forêt de minarets curieusement représentés en forme de missiles. Un an plus tard, elle récidivait sur l'expulsion des étrangers criminels, en appelant à la suppression du droit de séjour dès la moindre infraction. La crise économique est passée par là et, dans ce pays de 8 millions d'habitants, la hausse des prix, notamment des loyers et du terrain, et le manque de logements se sont fait sentir pour les couches populaires. Et même si le taux de chômage est parmi les plus bas d'Europe (3,5% actuellement), la peur de perdre son emploi au profit d'un salarié moins payé n'est

pas que de l'ordre du fantasme. Cependant, c'est dans les cantons ruraux, où les seuls étrangers aperçus sont les touristes, que le oui à l'initiative l'a emporté, et non dans les villes où les immigrants sont plus nombreux, parce que les patrons recrutent. Les grandes villes de Genève, Bâle, Zürich et Zoug ont voté non. À Genève par exemple, où près d'un quart de la population active est constituée de travailleurs frontaliers, le rejet de l'initiative

a été largement majoritaire. En revanche, les cantons alémaniques majoritairement ruraux et le Tessin ont voté oui. La plupart des partis traditionnels, de droite comme de gauche, ont appelé à rejeter l'initiative. Quant au patronat, en particulier Économiesuisse, le Medef local, il avait avec logique appelé au non, car ses besoins de main-d'œuvre et ses calculs de profits passent par la libre circulation de l'argent... et des travailleurs à exploiter.

Si le patronat n'a guère à craindre les conséquences légales de ce oui, les travailleurs suisses, migrants (majoritairement originaires d'Allemagne, de France, d'Italie et du Portugal) et frontaliers, ne peuvent que pâtir d'un vote confortant, même faiblement, ceux qui veulent les diviser et les opposer. Et, au-delà des montagnes et des lacs, le camp des travailleurs dans son ensemble n'en est pas renforcé.

Viviane LAFONT

Une initiative ne chasse pas l'autre

Une autre initiative réactionnaire, se proposant de dérembourser le recours à l'avortement et intitulée « Le financement de l'avortement est une affaire privée », était

soumise le 9 février au vote des Suisses. Elle a été rejetée à 69,8% des votants et par tous les cantons, sauf le Appenzell-Rhodes Intérieures, très majoritairement catholique qui

n'a été contraint d'accorder le droit de vote aux femmes qu'en 1990.

La bêtise ne gagne donc pas toujours.

V.L.

• Afrique du Sud

Les ouvriers du platine ont repris la lutte

Le 23 janvier, quelque 100 000 mineurs du bassin du platine de Rustenburg, dans le nord-ouest de l'Afrique du Sud, se sont mis en grève pour imposer un salaire minimum mensuel de base de 12 500 rands (825 euros). Depuis le 3 février, les 3 000 ouvriers des raffineries de platine de Rustenburg, les seules qui continuaient à fonctionner dans le pays, ont rejoint la grève.



Meeting des grévistes d'Anglo-Platinum à Rustenburg fin janvier.

Depuis, la production de platine des trois géants du secteur, Anglo Platinum, Impala Platinum et Lonmin, est totalement arrêtée, tant celle d'Afrique du Sud que celle du Zimbabwe, qui est raffinée en Afrique du Sud. Les grévistes ont multiplié manifestations, barricades et barrages routiers, qui ont donné lieu à des affrontements avec la police dans tout le bassin. C'est au cours de l'un de ces affrontements qu'un mineur militant syndical a été abattu par balle par la police, le 7 février.

Les ouvriers de ces mêmes mines avaient été l'élément moteur de la grande grève qui, après l'assassinat de 34 mineurs grévistes du complexe Lonmin de Marikana par la police, en août 2012, s'était étendue à l'ensemble du secteur minier et l'avait paralysé pendant plus de deux mois.

Néanmoins, les conditions dans lesquelles se déroule la grève actuelle sont bien différentes.

En 2012, le NUM, le syndicat national des mineurs, lié au pouvoir de l'ANC comme au patronat minier, était seul reconnu dans la plupart des mines. La grève était partie d'un mouvement de colère, tant contre la direction de Lonmin que contre l'appareil du NUM. C'était une grève sauvage et il en avait été de même du mouvement général qui avait suivi après le massacre

de Marikana. En 2014, le NUM a perdu son monopole dans le platine où il a été remplacé par AMCU (Alliance syndicale des mines et de la construction), syndicat formé à l'origine par des exclus du NUM, qui connut une ascension météorique après la grève de 2012. Dans les mines des trois grandes compagnies du platine, AMCU revendique aujourd'hui 60% d'adhérents et est le seul syndicat reconnu.

Par ailleurs, cette grève se

déroule cette fois dans le cadre légal de la renégociation des accords collectifs salariaux du secteur avec la Chambre des mines. Pour les dirigeants d'AMCU, cette négociation revêt une importance particulière, parce que c'est leur premier accord collectif national et ils comptent bien s'en servir pour avancer dans leur objectif de déloger le NUM dans l'ensemble du secteur minier.

On est donc loin du caractère explosif de la grève de 2012, loin aussi des formes d'organisation

spontanées que s'étaient données alors les grévistes et de la façon dont ils avaient étendu eux-mêmes leur mouvement. Au lieu de cela, les rivalités et les calculs d'appareil tiennent cette fois-ci une place de premier plan.

Ainsi les ouvriers des raffineries de Rustenburg ont rejoint la grève des mineurs, mais ils sont organisés par le syndicat de la métallurgie NUMSA, le plus grand syndicat du pays, et la direction d'AMCU a fait savoir qu'elle ne voulait rien avoir à faire ni avec cette grève ni avec NUMSA. Ce dernier a pourtant été le seul des grands syndicats à soutenir activement les mineurs en 2012 et la grève des raffineries contribue effectivement à renforcer celle des mineurs. Mais la direction d'AMCU tient avant tout à son corporatisme.

Les mineurs du platine n'ont donc pas forcément gagné au change avec le remplacement du NUM par AMCU. Mais ils n'ont pas vécu la grève de 2012 sans avoir appris au passage quantité de choses, et leur combativité ne fait aucun doute. Alors s'ils ont pu prendre la mesure du NUM et se battre non seulement sans lui mais contre lui en 2012, on peut espérer qu'ils sauront aussi jauger les dirigeants d'AMCU et se donner une direction qui représente, elle, réellement leurs intérêts.

Amanda HUNT

• Jeux de Sotchi

Vitrine de nationalismes concurrents

La légende des jeux Olympiques, qui affirme qu'ils sont la manifestation du rapprochement des peuples et de leur égalité, du moins dans le sport, n'a toujours eu que très peu de rapport avec la réalité.

Au contraire, les Jeux sont chaque fois l'occasion d'un déferlement de nationalisme. De la part des dirigeants du pays organisateur, les infrastructures et les représentations permettent de faire la démonstration de leur prestige. Quant aux commentateurs, ils oublient le plus souvent de saluer la performance sportive pour se limiter à glorifier les athlètes de leur pays. Et ces jeux Olympiques d'hiver ne font pas exception à la règle.

Pour Poutine, le choix de Sotchi, dans un Caucase où son pouvoir est contesté par toutes sortes d'oppositions, les travaux ainsi que les sommes pharaoniques englouties dans la construction d'installations de prestige lui servent à afficher la puissance d'une

Russie sous sa direction. La cérémonie d'ouverture, grandiose, allait dans le même sens. Elle était à la gloire de la «Russie éternelle» dont lui, Poutine, est le représentant, et qui est devenue l'idéologie officielle du régime, succédant

Un tremplin pour les femmes

Pour la première fois les femmes vont en 2014 avoir le droit de concourir au saut à ski aux JO. En 2002, aux JO de Salt Lake City aux États-Unis, elles n'avaient que le droit de tester les tremplins en tant qu'ouvrières, avant que les hommes ne s'y élancent.

C'est le fruit d'une lutte des athlètes féminines, alors que les hommes sautent depuis les premiers jeux Olympiques d'hiver, en 1924. En 2008, des Américaines avaient tenté sans succès de faire appel à la justice pour discrimination sexiste.

« Cette discipline ne semble pas adaptée aux femmes d'un point de vue médical », déclarait déjà en 2005 Gian Franco Kasper, président de la Fédération internationale de ski

à l'idéologie stalinienne et achevant d'effacer le souvenir de la révolution prolétarienne de 1917.

Quant aux représentants, commentateurs et journalistes des autres pays, ils n'ont d'yeux que pour leur

propre drapeau. Ainsi, à la télévision française, on a pu entendre les présentateurs déplorer que les caméras ne soient pas toutes constamment braquées sur « nos » champions, en biathlon ou en ski acrobatique

(FIS) ! Mais le pompon des propos machistes revient à l'entraîneur russe des hommes pratiquant le saut, qui a déclaré au journal *The Guardian* : « Si en saut les hommes se font mal

ce n'est pas grave, mais cela l'est pour les femmes car elles ont un autre but : avoir des enfants, faire le ménage, créer un foyer. »

Julia Clair, une athlète



M.L.

française devant concourir dans cette discipline, lui a indirectement répondu en disant au journal *L'Équipe* que « Le vol, c'est le moment jouissif du saut ». Où va-t-on si les femmes se permettent d'avoir d'autres sensations que celles procurées par le ménage.

Catherine OLIVIER

• Espagne
Les malheurs d'une infante

Pas de chance pour l'infante Cristina, l'une des filles du roi d'Espagne Juan Carlos. Le 8 février, elle comparait devant le tribunal de Palma de Majorque pour implication dans un détournement d'argent public s'élevant à quelque 6,1 millions d'euros entre 2004 et 2006.

Les secrets du procès, qui éclabousse une fois de plus la famille royale, auraient dû être bien gardés : aucune caméra ne devait enregistrer le déroulement de ce rendez-vous judiciaire. Un dispositif complexe était destiné à traquer les indiscretions. Mais une caméra cachée a pu filmer ses réponses au juge... ou plutôt ses silences qui ont été éloquentes.

L'infante, à 48 ans, est frappée d'amnésie sélective. Elle ne se souvient plus des associations auxquelles elle appartenait avant son mariage avec Urdangarin, ancien champion olympique impliqué dans diverses transactions frauduleuses. Elle ne « connaît pas les mécanismes » des tractations dans lesquelles elle a trempé. Quant aux transferts financiers de son mari vers ses comptes personnels, elle les a oubliés.

Entre l'image d'un roi gâteux et corrompu et celle d'une famille impliquée dans des scandales financiers à répétition, l'image de la monarchie est bien compromise. Ce que pas grand monde en Espagne ne regrette.

Henriette MAUTHEY

• 13 émigrants morts à Ceuta

Les dirigeants de l'UE responsables

Jeudi 6 février, au moins treize migrants venus d'Afrique ont trouvé la mort en essayant de rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta, au Maroc.

Ce jour-là, plusieurs centaines de personnes ont essayé de franchir la barrière qui sert de frontière entre le Maroc et cette enclave. La police marocaine, prévenue par le système de détection à infrarouge, a tenté de les repousser. La police espagnole venue en renfort aurait utilisé des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes contre ces centaines de damnés de la terre prêts à risquer leur vie pour fuir la misère. Certains d'entre eux ont alors essayé de contourner l'obstacle par la mer. Les victimes ont été retrouvées noyées.

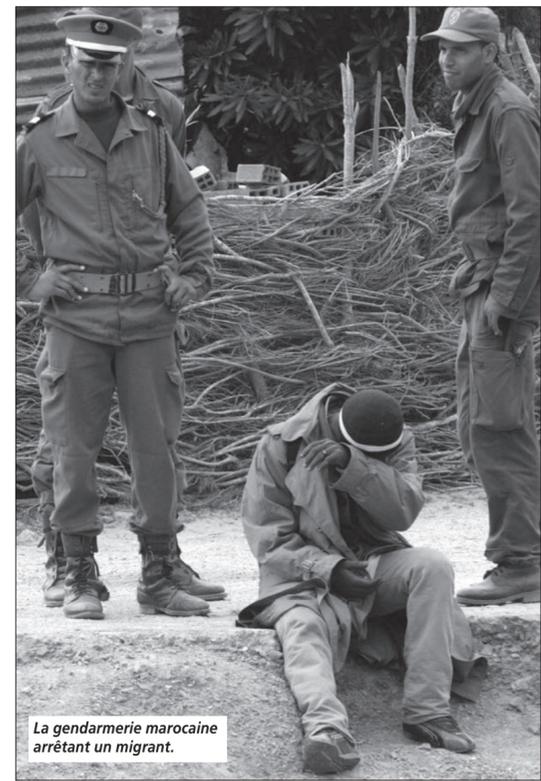
Ces morts ont provoqué la colère de militants en Espagne, qui dénoncent les méthodes de la police et du gouvernement contre les migrants et ont porté plainte. Le préfet de Ceuta a commencé par nier que la police ait usé d'armes antiémeutes, avant de se rétracter en reconnaissant leur usage, mais seulement par des tirs en l'air. « Les immigrés ont

montré une attitude très violente, ont lancé des pierres et d'autres objets contre les forces de sécurité espagnoles et marocaines », a-t-il ajouté pour tenter de se dédouaner. Mais, de toute évidence, la violence n'est pas de ce côté-là des barbelés.

En 2007, le gouvernement du socialiste Zapatero avait décidé d'installer des lames tranchantes sur les barbelés coiffant les grillages qui encerclent sur 11 kilomètres Melilla, l'autre enclave espagnole. Face aux protestations, elles avaient été retirées. En 2013, le gouvernement de droite de Rajoy les avait fait remettre. Les gouvernements espagnols, appuyés par les autorités européennes, sont prêts à utiliser n'importe quel moyen pour empêcher le passage d'immigrés, allant jusqu'à risquer de tuer.

Les moyens mis en œuvre pour empêcher l'immigration sont responsables de tous ces morts, à Ceuta comme au large de l'île italienne de Lampedusa ou des Canaries espagnoles. Ceux qui, dans toute l'Europe, décident de politiques répressives criminelles contre l'immigration partagent cette responsabilité.

Marion AJAR



La gendarmerie marocaine arrêtant un migrant.

• Bosnie-Herzégovine

Contre une situation dramatique Le mouvement social s'étend

En Bosnie-Herzégovine, depuis le début du mois, aux cris de « *qu'ils s'en aillent tous* », des dizaines de milliers de manifestants réclament le départ de l'ensemble des dirigeants du pays, de tous les dirigeants. Des maires des communes au Premier ministre, ils les accusent de s'être enrichis par la corruption et le pillage des ressources publiques, et d'avoir réduit la population au chômage et à la pauvreté. Selon les statistiques officielles, un Bosnien sur cinq vit dans la pauvreté.

Le mouvement est parti le 5 février d'une manifestation de chômeurs à Tuzla, grande ville industrielle du centre du pays. Il a rapidement gagné Sarajevo, la capitale. Les autorités ont répondu par la répression. Le 7 février, dans la capitale, plusieurs centaines de manifestants et de policiers ont été blessés. Dans plusieurs villes, les sièges des autorités régionales ont été saccagés et, à Sarajevo, le siège de la présidence bosnienne a été incendié. Dans les jours qui ont suivi, le mouvement s'est étendu à l'ensemble du pays.

Suite aux manifestations, les chefs de quatre administrations régionales sur dix ont présenté leur démission.

À Tuzla, outre la démission du gouvernement, les manifestants exigent, entre autres, l'égalisation entre les salaires des représentants du gouvernement et ceux des travailleurs du secteur public et privé, la fin des primes de toutes sortes et l'arrêt

du paiement des salaires des ministres et autres représentants dont le mandat a pris fin.

À Sarajevo, dans une proclamation rendue publique le 9 février au nom des « *citoyens de Sarajevo, sans nom, ni nationalité, ni parti politique* », les manifestants demandent l'augmentation des retraites minimales de 400 marks (200 euros), dénoncent le prêt souscrit auprès du FMI, exigent de mettre un terme à la hausse des prix du service public et à l'introduction de nouvelles taxes. Ils demandent également une révision des conditions dans lesquelles les entreprises publiques ont été privatisées, la formation d'une commission indépendante pour lutter contre la corruption, mais aussi de supprimer les cantons et d'abolir les deux entités, la Fédération croato-musulmane et la République serbe de Bosnie entre lesquelles le pays est partagé.

Depuis les accord de



Manifestation le 10 février à Sarajevo

Reuters

Dayton, en 1995, qui mirent fin après trois ans de carnages à la guerre déclenchée après l'éclatement de la Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine est composée de ces deux entités, sous la surveillance d'un « haut représentant » européen toujours présent en Bosnie, et toujours chargé, presque vingt ans après, de veiller au respect des dits accords.

Ces derniers entérinaient un découpage réalisé selon des critères ethniques ou religieux imposés par les partis ultranationalistes serbe, croate et bosniaque avec la bénédiction des puissances impérialistes, parties prenantes aux accords

de Dayton.

Le mouvement témoigne en tout cas de la profondeur du discrédit des partis et des politiciens nationalistes au pouvoir depuis près de vingt ans en Bosnie.

La division de l'ex-Yougoslavie en un entrelacs de micro-États constitués sur des bases ethniques, l'éclatement d'une économie qui avait été partiellement unifiée, maintenant réduite à une série d'entités dont aucune n'est vraiment viable, tout cela a débouché sur un retour en arrière catastrophique sur le plan social.

Sur les murs de Tuzla, lors

de la manifestation du 7 février un slogan serait apparu : « *Mort au nationalisme* ». Le mouvement aurait même trouvé un écho au-delà – timide, mais significatif – en République serbe de Bosnie, en Croatie et en Serbie, sous la forme de rassemblements de solidarité avec les manifestants bosniaques. C'est bien dans l'émergence d'un mouvement populaire, mettant au premier plan des revendications sociales, que réside le seul espoir de surmonter un jour la situation désastreuse créée par l'éclatement de l'ex-Yougoslavie.

Jean-Jacques LAMY

• Centrafrique :

Les troupes françaises ne sont pas là pour protéger la population.

Dans le dernier numéro de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent l'intervention militaire en Centrafrique. Bien loin d'avoir rétabli la sécurité, les soldats français assistent en spectateurs aux exactions, et à la fuite désespérée de la partie musulmane de la population, accusée en bloc d'avoir soutenu les milices de l'ex-Séléka qui faisaient régner la terreur à Bangui.

Loin de mettre fin à la violence des bandes armées qui terrorisent les populations, les troupes françaises ne font que de « l'interposition », c'est-à-dire qu'elles n'interviennent pas pour désarmer les bandes armées et mettre fin à leurs violences envers les populations mais seulement pour faire de la « dissuasion ». Cela rappelle beaucoup les pratiques des casques bleus de l'ONU lors de la guerre civile en Côte d'Ivoire. Ils ne faisaient que

regarder les massacres s'opérer devant eux sans secourir les populations victimes.

C'est ainsi qu'en Centrafrique, alors que les soldats français sont en place depuis longtemps et sont armés jusqu'aux dents, ils assistent presque les bras croisés à des tueries, des massacres et des pillages sans lever le petit doigt ; c'est ainsi aussi que dans l'indifférence totale, ils laissent crever de faim, de soif et de manque de médicaments,

des réfugiés qui ont trouvé refuge dans un terrain vague, près de l'aéroport, non loin du lieu où s'est établi le contingent des troupes françaises.

La nouvelle présidente, Catherine Panza a cru que, en lançant un appel à la réconciliation et en mettant en garde les miliciens des deux bords, son message allait être entendu. Force est de constater que la situation ne fait plutôt qu'empirer. Car lorsque le sang a coulé, que les gens n'ont pas encore fini d'enterrer leurs morts, de les pleurer, et que les rancœurs et l'esprit de vengeance animent encore les cœurs, il est difficile de demander aux populations de pardonner, de se réconcilier.

À Bangui, c'est toujours le chaos. Des miliciens, du nom

de « anti-balaka », partisans du président déchu Bozizé, et des ex-Séléka, rebelles favorables à Djotodia, président démissionnaire, continuent de s'affronter, même si ces affrontements ont diminué d'intensité. Tous les jours on découvre de nouveaux cadavres. Les exactions et les pillages continuent, des populations fuient vers des camps de déplacés ou vers des pays voisins, le Tchad surtout.

En province, des éléments de l'ex-Séléka, qui ont fui Bangui avec leurs armes, sèment la terreur et la mort. L'insécurité qui régnait dans la capitale a gagné l'intérieur du pays : tueries, pillages, exactions, viols. Les populations de ces villes ont commencé à fuir, les unes vers la brousse, les autres vers

des institutions religieuses.

Des troupes françaises, entraînant dans leur sillage des soldats africains de la MISCA, ont quitté Bangui pour la province, faisant croire que c'était pour affronter les ex-Séléka. Loin de faire régner la paix, les troupes françaises ne font que s'enfoncer, chaque jour un peu plus, dans le borbier centrafricain.

Que des gens continuent de mourir, que des milliers de personnes continuent de fuir, ce n'est pas le souci des dirigeants français. Ce qui compte pour eux c'est d'être présents (comme depuis des dizaines d'années) en Centrafrique pour permettre à leurs capitalistes d'exploiter les ressources naturelles et la main-d'œuvre locale.

• Déserts médicaux

La rançon de la médecine libérale

Lundi 10 février, la ministre de la Santé Marisol Touraine s'est félicitée de l'efficacité de son « pacte territoire santé » lancé il y a un an pour lutter contre la pénurie de médecins. 200 jeunes généralistes nouvellement diplômés auraient fait le choix, comme leur propose le pacte, de s'installer là où on a besoin d'eux.

En échange la Sécurité sociale leur garantit, si le nombre de consultations n'est pas suffisant pour le leur assurer, un complément de salaire pour atteindre un revenu net mensuel d'environ 3 700 euros. Et la ministre envisage la création de 200 postes supplémentaires de ces « praticiens territoriaux de médecine générale » pour 2014. Voilà qui ne règlera pas grand-chose alors que dans les prochaines années on s'attend à une pénurie de près de 4 000 médecins, liée aux départs en retraite.

Depuis des dizaines d'années, la sonnette d'alarme est régulièrement tirée pour dénoncer les « déserts médicaux ». Dans de nombreuses régions, les délais d'attente s'allongent pour prendre un rendez-vous, notamment avec certains spécialistes, dépassant et de loin les conditions qui garantiraient

pour tous le droit à la santé. C'est qu'il y a effectivement à l'échelle du territoire un manque de médecins.

Ce déficit est une conséquence du *numerus clausus*, un quota qui limite chaque année le nombre d'étudiants admis à poursuivre leurs études

médicales. Mis en place par l'État dans les années 1970 afin de limiter les dépenses de santé, et avec la bénédiction de la plupart des médecins qui voyaient dans la limitation de la concurrence la promesse du maintien de leurs revenus, il est tombé à 3 500 postes par an en 1990. Depuis il a régulièrement été relevé pour atteindre 7 500 postes en 2013. Mais comme il faut une dizaine d'années pour former un médecin, son effet néfaste n'est pas près de s'estomper.

Une organisation garantissant l'accès aux soins pour tous exigerait la suppression de ce *numerus clausus* afin de former autant de médecins que nécessaire pour toute la société. Et puis l'installation géographique des jeunes médecins – qui bénéficient pendant toute leur formation des infrastructures payées par l'argent public – devrait être organisée en fonction des besoins ; de la même manière que l'installation des jeunes enseignants se fait en

fonction des besoins de la collectivité. Mais à la seule évocation de cette éventualité, dans leur immense majorité, les médecins crient au collectivisme. Alors que leur revenu est assuré par les remboursements de la Sécurité sociale, c'est-à-dire par l'argent de la collectivité, beaucoup refusent toute contrainte et exigent de s'installer là où ils le veulent, là où il fait bon vivre et là où la médecine promet d'être la plus lucrative.

C'est cette liberté d'installation, avec pour seule boussole la rentabilité financière, qui fait qu'il n'y a pas de pénurie de médecins sur la Côte d'Azur mais que des banlieues, des régions rurales et autres régions pauvres sont de véritables « déserts médicaux ». C'est la rançon de l'exercice de la médecine libérale dans laquelle l'appât du gain prend le pas sur la vocation de soigner ses semblables.

Sophie GARGAN

Vu d'hélicoptère, un désert reste un désert...

Dans sa lutte contre les « déserts médicaux », la ministre de la Santé Marisol Touraine a eu une idée qu'elle semble trouver géniale. Ainsi le 10 février elle s'est félicitée de l'achat d'un hélicoptère pour l'hôpital de Chalon-sur-Saône et de sept autres pour l'Île de La Réunion et les régions Centre et Haute-Normandie, ce qui portera à 43 le nombre d'hélicoptères

sanitaires hospitaliers sur tout le pays. Ces acquisitions permettraient d'aller prendre en charge plus rapidement les patients.

En même temps, Marisol Touraine met les hôpitaux à la diète, annonce que dans les 50 milliards d'économies annoncés par Hollande il y en aura à faire sur la santé, et ferme des hôpitaux dits de

proximité et des maternités, jugés pas assez rentables.

Alors on se demande déjà qui payera et si les malades, après avoir été transportés en 20 minutes par hélicoptère, continueront d'attendre des heures, dans des services surchargés, des médecins et des infirmières de moins en moins nombreux.

Cédric DUVAL

• Grève des dentistes

Pour mieux rembourser les patients, disent-ils...

Le syndicat professionnel des chirurgiens-dentistes a appelé ses adhérents à fermer leur cabinet lundi 3 février et à ne plus assurer la télétransmission des feuilles de soins à la Sécurité sociale pendant toute la semaine. « C'est pour vous permettre un meilleur remboursement que votre chirurgien-dentiste se bat »... Tel est le message qui devait être délivré sur les répondeurs des cabinets en grève.

Les dentistes protestent contre le gel des tarifs de remboursement des actes de soins courants (carie, extraction, détartrage...) par la Sécurité sociale depuis 1988. Et, ajoutent-ils, « ce n'est pas le praticien qui est trop cher ou responsable du reste à charge pour les patients mais l'Assurance-maladie qui a bloqué les remboursements depuis un quart de siècle. »

Ce qui est certain, c'est que toute prothèse, tout remplacement d'une ou plusieurs dents, dépasse et de très loin les possibilités financières de ceux qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts. Ainsi, selon une enquête récente de 60 Millions de consommateurs,



la partie qui reste à la charge du patient après le remboursement d'une prothèse par la Sécurité sociale, s'élève à 290 euros en moyenne sur tout le territoire et grimpe à... plus de 400 euros à Paris!

Les dentistes rétorquent que s'ils pratiquent des tarifs élevés pour les prothèses, c'est parce que les tarifs des soins courants, qui sont encadrés par la Sécurité sociale et pour lesquels il est normalement interdit de pratiquer des dépassements d'honoraires, sont trop bas. Ils en appellent récemment à un doublement

de ces tarifs, à savoir 66 euros pour une extraction de dent au lieu de 33 euros et 215 euros pour une couronne au lieu de 107,50 euros. Ils assurent qu'ils pourraient alors baisser les prix des prothèses.

Qui peut raisonnablement croire que si la Sécurité sociale relève ses tarifs de remboursement des soins courants, le coût des prothèses diminuera? Et puis, ce sera encore reporter le coût d'une part sur la Sécurité sociale dont on ne cesse de dire que le « trou » se creuse, et sur les mutuelles qui augmenteront d'autant.

Quant aux patients les plus pauvres, ils se soigneront encore un peu moins. La Sécurité sociale rembourse les soins dentaires à hauteur de 70 % du tarif conventionnel. Sur une couronne au tarif conventionné de 107,50 euros, il reste donc 32,25 euros à la charge du patient. Si le tarif était doublé, ce serait 64,50 euros qui resteraient à sa charge, plus ou moins bien remboursés par les mutuelles, et pas du tout remboursés pour ceux, et ils sont de plus en plus nombreux, qui ne peuvent pas s'en payer une.

S. G.

Express de luxe, RER galère

Le ministre des Transports a annoncé une relance du projet CDG express, la liaison entre l'aéroport de Roissy et Paris. Le RER B serait doublé par une nouvelle voie sur laquelle des trains sans arrêt relierait l'aérogare et la gare de l'Est en 20 minutes à l'horizon 2023.

Le coût du projet est évalué à 1,8 milliard pour l'instant, car ce genre de projet est toujours sujet à dépassements. Il serait financé par un « partenariat public privé », montage financier généralement très favorable au privé. Le prix prévu par trajet est élevé, 24 euros, deux fois et demi le prix actuel. En outre, une taxe serait imposée renchérissant les autres moyens de transport.

Ayrault assure que le tout ne se fera pas aux dépens « des transports du quotidien ». Il est permis d'en douter, car ce n'est pas ce type d'investissements qui va améliorer la situation des usagers qui galèrent dans le RER B.

Alain LECAIRE

• Taxis en colère

Une situation bloquée

À nouveau en grève lundi 10 février, les chauffeurs de taxis protestaient contre l'annulation d'un décret du gouvernement par le conseil d'État, concernant l'usage des voitures de tourisme avec chauffeur (VTC). Il s'agit de ces véhicules, souvent liés à des sociétés privées, que l'on contacte par Internet ou par téléphone et qui font concurrence aux chauffeurs de taxis, sans être soumis aux mêmes

contraintes. Pour limiter cette concurrence, le décret annulé imposait aux VTC un délai de 15 minutes avant la prise en charge des clients.

Les tenants des VTC invoquent la libre concurrence, faisant miroiter aux clients une baisse des prix qui, à l'expérience, ne se confirme pas toujours. De leur côté, les chauffeurs de taxis travaillent dur, font de longues heures, la nuit ou les dimanches. Les

uns sont salariés ou dépendants de grandes sociétés comme G7, avec de très mauvaises conditions. Beaucoup sont des indépendants qui pour exercer ont dû acheter très cher leur licence. Tous voient dans les VTC une concurrence déloyale et une menace contre leur emploi.

Le gouvernement a décidé d'appliquer la bonne vieille méthode : « Pour enterrer un problème, on crée une

commission » ! Celle qu'il vient de créer doit trancher dans les deux mois. À voir comme il traite les salariés, les artisans taxis ont des raisons de ne pas être rassurés. Ils ne sont pas responsables des absurdités d'une économie de marché qui rend de plus en plus difficile de vivre de son travail. Et ils entendent bien ne pas en faire les frais.

Alain LECAIRE

• Campagne sexiste et homophobe

Les bibliothèques sont visées

Une trentaine de bibliothèques à travers la France ont fait l'objet de diverses pressions pour les obliger à enlever des livres qui reflèteraient la prétendue « théorie du genre » villipendée par l'extrême droite. Des extrémistes liés au « Printemps français » ont téléphoné aux maires et aux bibliothèques, ou bien leur ont envoyé des mails, pour leur reprocher

le contenu « idéologique » de leurs rayonnages. Sur leurs sites Internet, ils appellent tous les parents qui leur sont favorables à faire de même. Certains sont allés plus loin et ont fait des incursions dans des bibliothèques, fouillant dans les rayonnages pour trouver les livres incriminés, exigeant le retrait de ces livres et sommant les salariés présents de s'expliquer

sur les acquisitions de la bibliothèque.

Ces groupes continuent ainsi une campagne politique commencée avec les manifestations contre le mariage pour tous. Les élections municipales se rapprochant, ils espèrent sans doute que certains maires leur céderont, de peur de perdre quelques voix. C'est le cas du maire UMP du Chesnay qui n'a rien trouvé

de mieux que de mettre hors de portée des enfants les livres ciblés dans leurs mails, tels que *Tango a deux papas, et pourquoi pas ?*, ou bien *La nouvelle robe de Bill*. C'est le cas aussi de François Copé qui se lance dans une croisade particulièrement imbécile contre le livre *Tous à poil*. Cela s'appelle jouer sur les préjugés les plus crasses.

Valérie FONTAINE

• Logement

Une pénurie qui s'aggrave

Comme l'a récemment souligné le rapport de la Fondation Abbé-Pierre, le manque de logements accessibles aux classes populaires n'a fait qu'augmenter ces dernières années. Malgré les déclarations d'autosatisfaction de la ministre du Logement, la construction de logements sociaux reste à un niveau très faible.

Moins de 120 000 ont été financés en 2013, à peine plus en moyenne que pendant les dix années précédentes. Cela signifie en réalité bien moins car ces chiffres comprennent les logements anciens dans lesquels des travaux ont été entrepris. D'après les associations de défense des mal-logés, à peine 85 000 logements sociaux sont effectivement construits chaque année.

Ce chiffre semble bien dérisoire, loin même des promesses de campagne de Hollande qui parlait de la construction de 150 000 logements sociaux par an. Ce rythme de construction est bien incapable de répondre à l'ampleur des besoins réels alors qu'un million sept cent mille personnes sont en attente d'un logement social.

La construction de logements est à un niveau



historiquement bas. En matière de logement social, l'État se désengage massivement. Les bailleurs sociaux se transforment en simples gestionnaires laissant la construction à de gros promoteurs privés qui se sucent largement au passage. Et même les logements sociaux qui sortent effectivement de terre sont de moins en moins destinés aux salariés les plus modestes. En 2010, un quart seulement des HLM livrés avaient des loyers inférieurs au plafond de l'aide personnalisée au logement (APL). De plus, au gré des rénovations devenues de plus en plus nécessaires, des logements sociaux disparaissent et les nouveaux loyers sont plus chers.

Et c'est dans ce contexte que

le gouvernement, à la recherche d'économies, a décidé de s'attaquer au budget consacré au logement. Reprenant la logique des rapports de la Cour des comptes, le ministre du Budget annonce l'objectif de récupérer 3 à 4 milliards d'euros. Des discussions auraient lieu sur une réduction des APL. Pour les étudiants par exemple, elle ne serait plus réservée qu'aux boursiers, ce qui représenterait une économie de près de 800 millions d'euros. Le ministre aurait aussi en vue les aides fiscales censées encourager la construction, et qui se montent à 14 milliards d'euros par an. Mais si le gouvernement fait mine de dénoncer certaines niches fiscales qui permettent à des investisseurs de tout acabit

d'arrondir leur capital, il n'est pas question pour lui de s'attaquer aux gros promoteurs qui sont les principaux bénéficiaires du budget du ministère du Logement.

Ce gouvernement n'envisage de faire d'économies que sur le dos des plus démunis. Il en est ainsi du lancement par la ministre du Logement d'une mission pour résorber les bidonvilles dans le pays, qui se sont multipliés ces dernières années. Mais sur le terrain, cette politique se réduit pour l'instant à la destruction brutale des campements roms sans que bien souvent aucun relogement ne soit proposé.

Gilles BOTI

• Centre de rétention de Roissy

Le personnel de la Croix-Rouge en lutte

Au centre de rétention situé dans la zone aéroportuaire de Roissy le personnel de la Croix-Rouge a entamé un mouvement de grève.

C'est vers ce centre que sont dirigées les personnes arrêtées à leur arrivée en avion en France parce qu'elles sont en situation irrégulière. Une vingtaine de salariés de la Croix-Rouge travaillent là pour les assister quand elles sont mineures. Les personnes maintenues sont de toutes nationalités et il peut s'agir d'enfants de deux ou trois ans seulement. Leurs conditions de détention sont dures ; parfois, ils n'ont pas leurs bagages avec eux et doivent rester plusieurs jours sans vêtements ni sous-vêtements de rechange.

Le personnel de la Croix-Rouge a entamé ce mouvement de grève pour dénoncer le sort réservé aux maintenus en rétention, mais aussi pour dénoncer ce qu'il subit lui-même de la part de la direction de la Croix-Rouge. Porter assistance à des jeunes enfants qui débarquent en France sans connaissance de la langue et sans point de chute n'est pas chose facile et la direction de la Croix-Rouge n'a envisagé aucune formation spéciale.

La devise de la Croix-Rouge, « nous ne tolérons aucune souffrance », n'est qu'une phrase creuse quand on constate le silence de ses dirigeants sur ce qui se passe dans les aéroports et au centre de rétention.

Les salariés en grève décident chaque jour de la suite du mouvement. Les jours d'actions avec tracts et banderoles succèdent aux jours de suspension du mouvement. Ils veulent du respect et de la dignité pour tous, personnel et personnes maintenues en rétention, et dénoncent leur direction qui, comme n'importe quel patron, a comme seul souci de « ne pas perdre un marché ».

Correspondant LO

• PSA – Poissy (Yvelines)

Deux jours qui fâchent

Le 5 février, la direction de PSA Poissy a annoncé que les congés d'été dureraient trois semaines et trois jours. En retirant deux jours, elle supprime de fait la quatrième semaine de vacances.

La mesure est ressentie comme une provocation. Du coup, dans la nuit du 6 au 7 février, une cinquantaine de travailleurs ont débrayé sur deux secteurs pendant une durée d'une à deux heures, puis ont remis ça la nuit suivante. Pour les mêmes raisons, près de cent vingt travailleurs ont débrayé pendant trois heures le matin du 7 février. La revendication de tous est : quatre semaines de congés pour tous ceux qui le désirent.

Tous les travailleurs de l'usine attendaient les dates des congés d'été. Habituellement connus dès la fin décembre, ils sont jusqu'à présent de quatre semaines, de fin juillet à fin août. La plupart des travailleurs organisent leurs congés sur ces quatre semaines et comptent dessus. C'est le cas en particulier des travailleurs d'origine maghrébine ou africaine

qui retournent voir leur famille durant cette période.

Déjà, au moment où se négociait l'accord de compétitivité, la direction du groupe PSA laissait entendre qu'elle fractionnerait les congés en gardant une semaine bloquée fin octobre, qu'elle utiliserait pour éviter du chômage technique en imposant aux ouvriers de prendre la quatrième semaine de congé.

Ces débrayages ont fait suite à une dizaine de réunions pendant les pauses, qui ont regroupé à chaque fois entre 15 et 50 salariés par secteur, au total de près de 200. Lundi 10 février encore, lors de nouvelles réunions, les travailleurs rassemblés se sont mis d'accord pour en convaincre d'autres, afin d'être plus nombreux pour les débrayages à venir.

Toutes ces réactions vont compter au moment où la direction s'apprête à supprimer des postes, avec l'arrêt d'une chaîne et la production d'une seule voiture, dans un délai qui s'annonce déjà raccourci et qu'elle doit préciser très prochainement.

Correspondant LO

• Michelin-Joué-lès-Tours

Ceux de Safen-Onet se font entendre

L'usine Michelin de Joué-lès-Tours est depuis juin 2013 sous le coup d'un plan de licenciements qui doit faire passer l'effectif de 960 actuellement à environ 200 d'ici la fin de l'année. Les travailleurs de chez Michelin ont réussi à arracher quelques compensations financières et arrangements sur les mutations et les mesures d'âge. Mais les quatorze travailleurs de la Safen, qui assurent le chargement des camions et aussi le ménage, ont été complètement laissés de côté.

Les seuls postes qui leur ont été proposés étaient soit à Clermont-Ferrand soit à Cholet, avec 300 euros de prime par année d'ancienneté en tout et pour tout, et assortis de la menace que c'était cela ou la porte. La

colère a donc fini par monter et, mercredi 5 février, tous ont arrêté le travail et organisé un piquet à la porte, soutenus par des syndicalistes de Sud et de la CGT. Cela a eu pour effet de faire bouger un peu leur direction, qui leur a soumis d'autres propositions un peu moins minables.

Les travailleurs de la Safen ont deux patrons sur le dos : Michelin, le premier responsable de leur sort, car auparavant ces postes étaient tenus par des travailleurs de Michelin, et la Safen, qui emploie près de 400 travailleurs en Touraine, elle-même filiale d'Onet qui compte 58 000 salariés. Il est vraiment révoltant qu'aucun de ces requins ne propose un poste à proximité à ceux que Michelin a sacrifiés.

Correspondant LO

• Continental et les profits

Avalanches de milliards et... encore des sacrifices demandés

S'il fallait un exemple pour montrer que les profits des capitalistes ne sont pas une garantie pour leurs salariés Continental, sa patronne et la politique du groupe en sont sans doute un des meilleurs exemples.

Continental AG est un des géants mondiaux de pièces pour l'automobile, avec d'un côté les pneumatiques, de l'autre les équipements. Le groupe compte plus de 170 000 salariés dans le monde et regroupe encore près de 5 000 salariés en France, malgré les fermetures d'usines et les licenciements opérés en 2009.

En 2013, Continental AG annonce un chiffre d'affaires total qui avoisinera les 33,3 milliards d'euros, encore en hausse par rapport à 2012 qui avait déjà été une année record. Mais, chose encore plus remarquable, la fortune de la patronne de Continental, Mme Schaeffler, a véritablement explosé l'an passé. Pour avoir quelques liquidités, elle a vendu une petite partie de son portefeuille d'actions

Continental, ce qui lui a permis d'enregistrer environ trois milliards de liquidités, d'argent de poche en somme. Mais, avec plus de 46 % des actions résiduelles, elle est restée et de loin l'actionnaire majoritaire.

Or le prix de ces actions a augmenté considérablement en 2013, ce qui a permis à Schaeffler de voir sa fortune augmenter de huit milliards d'euros sur un an. C'est un bel enrichissement pour une seule patronne et pour sa seule participation à Continental, sans compter ce qu'elle a amassé sur la compagnie qui porte son nom.

Cette même patronne avait pris le contrôle de Continental en 2008 sans déboursier un seul euro, par le biais d'un montage financier ayant l'appui des

banques.

Cette montagne de profits va se traduire sur les comptes de Continental pour 2013 par l'annonce de quelque 3,4 milliards de profits déclarés.

Face à ces profits indécents, on annonce aux salariés du groupe de nouveaux sacrifices, du sang et des larmes pour une partie d'entre eux, au nom de la recherche d'une « productivité optimale ».

En Allemagne, c'est le chantage à l'emploi avec la menace de 1500 à 3000 licenciements. En France, c'est le même menu à Rambouillet et des menaces qui se précisent sur Sarreguemines. En Tunisie, Continental va mettre 400 salariés à la rue. Et ce n'est pas fini.

Les profits accumulés par les patrons ne peuvent être utiles que si les travailleurs les réquisitionnent collectivement, pour assurer leur emploi, leur salaire et leur avenir.

Correspondant LO



Delphi France licencie

Ça devait être 150, c'est finalement 202 licenciements que projette la direction de Delphi France : 136 à l'usine de Blois et 66 à celle de Périgny près de La Rochelle, qui produisent des injections pour moteurs diesel.

Ainsi, après avoir reçu 25 millions d'aides publiques et d'exonérations, dont 17 millions de crédit d'impôt-recherche (selon la CGT de l'entreprise), accordées par

la municipalité de Blois ou le conseil régional, après des profits de plus d'un million d'euros et de gras dividendes versés aux actionnaires, la direction locale de la multinationale Delphi va licencier.

Ces licenciements sont peu de chose pour un équipementier automobile qui possède des usines un peu partout dans le monde : au Maroc, en Turquie, en Roumanie, en Inde, bien sûr aux États-Unis

et bientôt en Chine... Mais ce sera pour la direction une façon de faire pression sur les salariés, pour qu'ils continuent à produire autant sinon plus avec moins d'emplois, en leur faisant craindre une éventuelle délocalisation.

Tout pour les actionnaires, aux salariés de faire les frais de cette politique mondiale de recherche du profit maximum.

Correspondant LO

• Thales – Vélizy

Débrayages pour les salaires

Sur le site Thales de Vélizy, dans les Yvelines, qui compte 1 000 salariés dont 500 en production, des débrayages quotidiens pour les salaires ont commencé vendredi 7 février et ont continué les jours suivants.

Depuis deux ans, les négociations annuelles sur les salaires avaient eu lieu sans qu'il y ait vraiment de réaction. Mais ce coup-ci, l'annonce d'une augmentation de seulement 45 euros (dix euros de moins que l'année passée) a été ressentie comme une provocation. Dans cette entreprise qui produit des appareils électroniques pour les satellites et pour l'armée, les carnets de commande sont toujours pleins et le groupe Thales affiche des bénéfices insolents de plus d'un milliard d'euros, constamment en croissance ces dernières années. L'an dernier, les dividendes versés aux actionnaires ont même augmenté de 8%.

Le vendredi 7 février, à l'appel de la CGT du site, 130 salariés se sont donc retrouvés en assemblée générale avant le repas, décidant de réclamer 80 euros et d'aller manifester dans les ateliers. L'équipe du soir a suivi. 190 personnes au total ont participé aux arrêts de travail ce premier jour.

À partir du lundi

10 février, les débrayages se sont répétés tous les jours : une demi-heure le matin et une demi-heure l'après-midi, avec une assemblée générale à chaque fois. L'équipe du soir débraye elle aussi pendant une demi-heure. Au total, cela touche entre 150 et 180 personnes. Les manifestations dans les ateliers sont dynamiques. Les slogans sont largement repris comme « 80 euros, production zéro » ou encore « un milliard pour nous », faisant allusion au plan de la direction Ambition 10, plan d'économies d'un milliard d'euros sur dix ans.

Le sentiment général est qu'il faut se mobiliser au moins jusqu'à la dernière réunion de négociation, prévue jeudi 13 février, pour montrer à la direction qu'il n'y a pas le compte. Dans les autres sites de Thales aussi, le mécontentement sur les salaires s'est exprimé. L'usine de Châtelerault dans la Vienne a été bloquée le 6 février et, sur le site de Thonon en Haute-Savoie, un débrayage était prévu mercredi 12 février.

Correspondant LO

• Grenoble

Journée de mobilisation des travailleurs du nettoyage

Mardi 4 février, la CGT appelait les travailleurs du nettoyage à une journée nationale de grève et de manifestations, pour revendiquer un treizième mois dans toute la branche.

À Grenoble, un car de grévistes a rejoint la manifestation régionale à Lyon, devant la chambre patronale des entreprises de propreté. Cela fait longtemps que la revendication du 13^e mois pour tous est mise en avant par les ouvriers, qui n'y ont pas droit, contrairement aux cadres et administratifs de la profession.

Le marché du nettoyage regroupe des milliers de sociétés, livrées à la concurrence au gré des appels d'offres des entreprises clientes. Si le secteur comporte une myriade de petites sociétés, il est dominé par les plus grosses, véritables

requins de la sous-traitance, tels les groupes ISS, Onet, Elior, GSF et d'autres. Ces derniers se portent bien. L'exploitation et la sueur de leurs salariés font les généreux profits de leurs riches actionnaires. Par exemple, la famille Peugeot est actionnaire chez Onet, comme les familles Noisiez pour GSF ou Zolade pour Elior, toutes classées parmi les grandes fortunes de France.

Depuis des décennies, l'État leur sert la soupe : externalisation du nettoyage de services publics comme les hôpitaux, baisse des cotisations sociales sur les bas salaires, les temps partiels... Rien qu'au titre du crédit d'impôt compétitivité (CICE) de Hollande, Onet a reçu 13 millions d'euros des finances publiques. Et tous ces grands patrons pleurent misère et prétendent qu'ils ne peuvent

pas payer un treizième mois.

Les salariés, en majorité des femmes, mal payés, soumis aux temps partiels imposés, aux horaires décalés, avec des amplitudes importantes, avec des temps de transport non payés, obligés de travailler souvent pour plusieurs patrons, doivent aussi se battre à chaque appel d'offres et changement d'employeur pour ne pas perdre leur emploi ou leurs acquis. Car, avec la crise, les entreprises donneuses d'ordres imposent des prix tirés de plus en plus vers le bas et, au final, ce sont les salariés de ce secteur qui trinquent.

Alors, le treizième mois pour tous serait un minimum. Il faudra bien que les patrons passent à la caisse et c'est par la lutte que les travailleurs peuvent les y contraindre.

Correspondant LO



Rassemblement devant le siège patronal à Lyon.

• SNCF - région Centre

Les agents d'accueil se font respecter

À l'annonce de la suppression d'une indemnité représentant de 20 à 30 euros par mois, une bonne partie des agents d'accueil de la région Centre ont mené de début décembre à la mi-janvier une grève des vendredis. La petite compensation proposée par la direction était loin du compte pour les agents d'accueil, qui ont souvent les plus bas salaires de la SNCF. À leur demande, les syndicats CGT et Sud ont déposé un préavis de grève. Le mouvement a passé les fêtes de fin d'année. La direction est restée sourde aux demandes et a tenté de vaines intimidations qui n'ont pas entamé le moral des grévistes. Des agents d'autres secteurs (manœuvres, ventes...) ont débrayé

une heure ou quatre heures pour les soutenir.

À la mi-janvier, une trentaine de grévistes ont interpellé le directeur d'établissement, qui a dû les recevoir tous ensemble. Le directeur tenta de les convaincre que leur mouvement ne servait à rien, qu'ils perdaient plus d'argent que le montant de l'indemnité supprimée. Les grévistes lui ont répondu que c'était une question de principe. Et au bout de six semaines, face à la détermination des agents, la direction a dû lâcher une compensation intégrale de leur perte de salaire pour l'année 2014.

La solidarité et la mobilisation ont payé.

Correspondant LO

• SNCF Villeneuve Saint-Georges

En grève contre les suppressions de postes

Lundi 10 février, aux ateliers de maintenance chargés des trains Théoz et Intercités de la région Bourgogne, la quasi-totalité des 170 cheminots ont répondu à l'appel à la grève reconductible lancé par les syndicats CGT et Sud.

Ils protestent contre le projet de la direction de supprimer 27 postes en 2014, qui fait suite à la suppression de 19 postes l'an dernier. Ils dénoncent aussi le changement de roulement accompagnant ces suppressions de postes, qui signifiera pour eux des pertes de salaire et

une dégradation des conditions de travail.

Une cinquantaine de grévistes en moyenne se retrouvent jour et nuit au piquet de grève et empêchent tous les véhicules de rentrer. Chaque matin, les assemblées de grévistes se tiennent à guichets fermés, pour décider de la reconduction de la grève et des actions à mener. La venue d'un huissier et de deux policiers dès la première heure de grève n'a fait que renforcer la colère.

C'est le début d'un bras de fer, mais les cheminots en grève sont bien décidés à tenir jusqu'aux vacances scolaires, période durant laquelle la

région réclame plus de trains en circulation. Ils ont tenu à s'adresser aux usagers des TER par un tract d'explication déposé avant le début de la grève sur tous les sièges des trains partant de l'atelier. Le lendemain, ils ont diffusé un tract aux autres cheminots du site. Car l'attaque qui les touche n'est pas isolée. Tous les cheminots sont concernés par les suppressions de postes : Guillaume Pepy, le président de la SNCF, en a annoncé 1 500 au total pour l'année 2014, et ceci dans le seul but d'augmenter la rentabilité et les dividendes.

Correspondant LO

• Chantiers navals STX – Saint-Nazaire

Accord de compétitivité à l'arraché pour le patron

La direction de STX et trois organisations syndicales (CGC, CFDT et FO) viennent d'avaliser un accord de compétitivité aux chantiers navals de Saint-Nazaire. Présenté sous forme de travail gratuit au printemps dernier, il avait été mis au placard après plusieurs semaines de débrayages et douze jours de grève en juillet dernier pour les travailleurs d'un atelier.

Après cette première claque, le patron en a pris une seconde en octobre. Malgré sa campagne active en faveur des « syndicats responsables », la CGT et FO, les deux syndicats organisant la contestation à un accord de compétitivité, ont obtenu à eux deux plus de 50 % des votes sur l'ensemble de l'entreprise, dont plus de 85 % dans le collège ouvrier.

Mais, à peine deux mois plus tard, le patron est revenu à la charge avec un double chantage : sans validation syndicale d'une nouvelle mouture d'accord de compétitivité,

non seulement il liquiderait une grande partie des accords d'entreprise, mais il « ne pourrait pas prendre de nouvelles commandes » !

Ne parlant plus des vingt minutes de travail gratuit, le patron de STX exige le gel pendant trois ans de la moitié des jours de RTT fabriqués dans l'année, la mise en place d'une modulation avec des semaines basses de 28 heures et hautes de 42 heures, des heures supplémentaires obligatoires, la baisse des primes de travaux...

Malgré une campagne de presse intensive et la montée

de l'État au créneau, actionnaire à 33 %, pour présenter cet accord de compétitivité comme la seule voie de salut, les débrayages successifs appelés par la CGT et FO ont continué à rassembler largement.

Les signatures de la CFDT et de la CGC étant acquises (il leur est même arrivé de surenchérir sur les propositions patronales), l'accord pouvait être rendu légalement caduc par l'opposition des syndicats CGT et FO qui représentent, ensemble, plus de 50 % des voix. Mais, après toute une série de manœuvres lui permettant d'obtenir de la direction un semblant de rhabillage

de l'accord, FO a brutalement retourné sa veste et renoncé à s'y opposer.

Dans l'entreprise, cet accord est toujours aussi mal perçu, d'autant que les salaires sont toujours aussi bas et que la direction ne l'a pas attendu pour augmenter la flexibilité en alternant le chômage partiel avec

des heures supplémentaires. Sans compter qu'elle explique que cet accord ne lui suffira pas et qu'il faudra faire de nouveaux sacrifices.

De bonnes raisons pour que, au-delà des petits et grands renoncements syndicaux, la lutte des travailleurs continue.

Correspondant LO



• Librairies Chapitre

434 licenciements

Après un sursis de quelques mois, seules 34 librairies du réseau Chapitre ont trouvé un repreneur. Les 23 librairies restantes ont fermé leurs portes lundi 10 février, entraînant 434 licenciements, dont une centaine au siège du groupe.

En avril 2013, le fonds d'investissement Najafi Compagnies, seul actionnaire du groupe Actissia (qui réunissait le réseau de librairies Chapitre et France Loisirs), avait décidé de se débarrasser de cette activité jugée non rentable et de se recentrer sur le numérique. Il avait commencé par annoncer un plan de restructuration drastique, puis avait opté pour le démantèlement du groupe et la vente de toutes ses librairies séparément.

Au fil des mois, divers projets de reprise ont été validés par le tribunal de commerce de Paris, proposés selon les cas par des librairies concurrentes, des groupes d'édition, des directeurs de librairies, etc. Plusieurs d'entre eux ont eu le soutien financier du gouvernement, bénéficiant d'une partie des fonds prévus pour aider les librairies indépendantes. Mais 23 librairies situées à Clermont-Ferrand, Reims, Belfort, Montbéliard, etc. n'ont trouvé aucun repreneur et ont définitivement fermé leurs portes.

Non content de licencier

des centaines d'employés et prenant prétexte du manque de trésorerie, le directeur de Chapitre annonce qu'il n'y aura pas d'indemnités supralégales. Mais les travailleurs menacés de licenciement ne comptent pas en rester là. À l'appel de la CGT, le principal syndicat du groupe, dix librairies sont occupées par leurs employés pour obtenir des indemnités décentes.

Alors qu'elle jette dehors des centaines de salariés en ne voulant payer que le minimum, la direction de Chapitre a eu le culot de mettre en avant les quelque 750 emplois « sauvés » grâce aux offres des repreneurs. En décembre 2013, Aurélie Filippetti, ministre de la Culture, s'était aussi félicitée des reprises annoncées et avait vanté l'aide financière du gouvernement. Mais tous les emplois auraient dû être préservés, non pas avec l'argent public, mais en prenant sur les profits de l'actionnaire actuel et de l'actionnaire précédent, Bertelsmann, qui ont largement les moyens de payer.

Valérie FONTAINE

• Brico dépôt – Moulins

Quand la période d'essai sert à licencier

Ouvert le 22 novembre 2013 à Toulon-sur-Allier dans la banlieue de Moulins, le magasin Brico dépôt vient de licencier 14 travailleurs sur 55.

La direction de Brico dépôt profite de la période d'essai pour licencier en toute impunité. Embaucher en CDI et licencier dans la période de deux mois d'essai, renouvelable un mois, coûte moins cher que d'embaucher des intérimaires, puisqu'il n'y a pas à payer la prime de précarité. C'est aussi moins rigide que d'employer

des CDD. Une fois la période d'ouverture terminée, il y a moins de clients et la direction décide de se débarrasser du personnel qu'elle estime en trop.

En juin 2013, Pôle emploi avait sélectionné 220 chômeurs que Brico dépôt avait vus en entretien individuel. 34 avaient été retenus et avaient eu une préformation, d'un coût de 50 000 euros, financée par Pôle emploi et un organisme de formation. Il y avait eu ensuite un stage pratique dans les magasins Brico dépôt de Domérat et Bourges. L'embauche était

ensuite en CDI, mais avec une période d'essai de trois mois.

Brico dépôt appartient au groupe Kingfisher, qui possède aussi Castorama. Ce groupe est le leader européen des magasins de bricolage. Avec un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros, il annonce 232 millions d'euros de bénéfices en 2013. Bas salaires, temps partiels imposés, horaires à rallonge, flexibilité et polyvalence, licenciements abusifs : les bénéfices sont le produit des méthodes du groupe Kingfisher.

Correspondant LO

• Famar – Orléans la Source

Débrayages contre les suppressions de postes

Famar est un site de production pharmaceutique qui compte près de 900 salariés. Dans sa course à la compétitivité, c'est-à-dire au profit, la direction non seulement dégrade les conditions de travail mais elle a le cynisme de vouloir impliquer les travailleurs dans des chantiers destinés à l'aider à supprimer des postes.

Mercredi 5 février, elle s'est

heurtée à la colère des travailleurs du secteur comprimés effervescents, qui ont refusé tout net de cautionner cette nouvelle attaque. Leur colère s'est étendue à tout un secteur de la production. Traitant avec mépris leur refus, le directeur de production n'a fait que renforcer la colère. Un débrayage était décidé pour le lendemain mais, avant même qu'il ait eu

lieu, la direction annonçait qu'elle suspendait son projet. Une centaine de travailleurs de production de différents secteurs (liquides et formes sèches) débrayaient aussi pour marquer le coup.

Montrer sa capacité à se défendre, rien de tel pour faire réfléchir un patron.

Correspondant LO

• Hollande aux États-Unis

Les sales guerres font les bons amis

François Hollande a effectué du 10 au 12 février un voyage officiel aux États-Unis. Il y a eu beaucoup de commentaires sur la tribune écrite en commun par les deux chefs d'État, le nombre d'invités au dîner à la Maison Blanche ou le nombre de coups de canons. Hollande joue du cérémonial, paraît-il tout particulier, qui a entouré ce déplacement pour tenter de cultiver une stature de dirigeant international.

Il faut dire qu'en septembre dernier, le couac entre les États-Unis et le gouvernement français au sujet de la Syrie avait passablement ridiculisé Hollande. Celui-ci avait voulu jouer les va-t'en-guerre

en affirmant son intention de bombarder la Syrie, croyant que les États-Unis étaient prêts à cette nouvelle intervention impérialiste. Mais en fait Obama ne tenait pas à appuyer des groupes de rebelles opposants

au régime, qu'aucune chancellerie occidentale ne considère comme suffisamment fiables du point de vue des intérêts impérialistes. Le coup de poing sur la table face au régime d'Assad n'était qu'une mise en scène visant à préparer un recul américain et un accord avec la Russie. Obama avait seulement omis d'en informer Hollande, qui s'y est laissé prendre comme un petit garçon.

Visiblement, Obama voulait donc mettre un peu de pommade sur la plaie. Dans

leur texte commun, les deux chefs d'États ont écrit qu'il était important que plus de pays « partagent le poids et le prix du leadership ». Et Obama de souligner l'importance de la France dans le maintien de l'ordre impérialiste en Afrique. Cela valait bien que le tapis rouge soit déroulé pour Hollande. Celui-ci peut donc s'en retourner tout ragaillard d'avoir été félicité pour les sales guerres qu'il mène au Mali et en Centrafrique

Dans ses bagages, parmi

une trentaine d'autres patrons français, Hollande a aussi emmené le président du Medef, Pierre Gattaz. Au menu, des rencontres avec les PDG de Pepsi, UPS, General Motors pour favoriser le commerce à travers l'Atlantique et régler un certain nombre de litiges entre capitalistes.

Sous l'uniforme de gendarme en Afrique, Hollande n'oublie pas d'endosser les habits du parfait VRP des capitalistes français.

Marion AJAR

• États-Unis

PDG anti-bébés

Aux États-Unis, Tim Armstrong, PDG du géant des médias et de l'Internet AOL, s'est répandu contre deux de ses employées, deux jeunes mères ayant chacune un bébé souffrant. D'après Armstrong, elles coûteraient bien trop cher à AOL en cotisations sociales, du fait de l'Obamacare, le nouveau système d'assurance-maladie.

C'est en tout cas le prétexte que ce PDG a utilisé pour justifier la remise en cause d'un versement effectué chaque mois par l'entreprise

au plan d'épargne retraite de ses salariés. Ceux qui quittent l'entreprise avant la fin de l'année n'auraient plus bénéficié de ce versement, qui se monte tout de même à 3% du salaire.

Devant les protestations, autant des salariés d'AOL que du public prenant fait et cause pour les deux mères incriminées, Armstrong a dû faire machine arrière le 8 février; ayant juste prouvé à quel point un PDG avide de profits peut mépriser le reste de l'humanité.

L.D.

• De Le Pen à Fillon

La Suisse fait des émules

En France, dans les commentaires sur les résultats du référendum suisse, nulle surprise de la part de Marine Le Pen, qui applaudit au fait que les frontières du pays deviennent aussi bornées que l'est son esprit xénophobe et raciste.

Là où ça se complique, c'est dans les rangs de la droite dite traditionnelle. Fillon et Morano approuvent la politique de quotas concernant l'immigration en Suisse et souhaitent qu'elle s'applique en France, et même à toute l'Europe. Pour sa part, Copé botte en touche

en évitant de prendre une position nette. Mais Valérie Pécresse, l'ancienne ministre du Budget, dénonce le fait que la Suisse veuille « le beurre », c'est-à-dire des accords de libre-échange avec l'Union européenne, et « l'argent du beurre » avec l'instauration de quotas d'immigration. Elle est rejointe en cela par des élus des départements limitrophes de la Suisse qui, à quelques semaines des municipales, ne voudraient pas s'aliéner le vote des quelque 150 000 frontaliers qui vont y travailler.

Mais le comble de

l'indignation hypocrite revient sans conteste au ministre de l'Intérieur Manuel Valls. Il voit dans ce référendum « un signe préoccupant d'un repli sur soi » qui « pose de nombreuses difficultés », notamment en ce qui concerne la libre circulation des travailleurs en Europe, la Suisse faisant partie de l'espace Schengen. C'est le même qui se vante par ailleurs de son tableau de chasse contre les Roms, qui sont pourtant eux aussi des citoyens de l'Union européenne.

M.L.

fil rouge

Exonérer les patrons, comme c'est original

Après Hollande qui a décidé d'exonérer les entreprises de cotisations familiales, le chef de file des députés PS à l'Assemblée, Bruno Le Roux, s'est dit favorable à une exonération totale de charges pendant trois ans pour tout emploi supplémentaire créé dans les PME. Les entreprises n'en bénéficieraient « que si elles recrutent, donc il y a une conditionnalité, même plus qu'une contrepartie », a-t-il tenu à préciser.

Tous ces politiciens mentent sciemment car ils savent parfaitement que les patrons vont empocher les cadeaux en continuant de faire ce qu'ils veulent sans accepter ni « conditions », ni « contreparties. »

Vague à l'âme chez les Verts

Lors d'un conseil national d'Europe écologie-les Verts tenu les 8 et 9 février, les critiques ont fusé, entre autres contre le « pacte de responsabilité », contre le report de la loi sur la famille et contre les vacillations socialistes concernant

le gaz de schiste. Certains sont allés – verbalement – jusqu'à proposer de ne plus voter la confiance ou de sortir du gouvernement.

« Il n'y a pas un texte avec lequel on peut être d'accord », a déclaré un député Vert pour ajouter ensuite : « Pour l'instant, le mouvement n'est pas mûr mais, si la tendance ne s'inverse pas, on ira progressivement vers la sortie du gouvernement ».

Comme ils veulent garder leurs ministres et leurs candidats sur les listes PS aux municipales, les Verts vont avoir du mal à mûrir.

De l'or pour les cabinets

Depuis vingt ans, pour réduire les budgets des ministères et les effectifs des services publics, les gouvernements font appel à des consultants privés et chers.

De 2007 à 2011, la Révision générale des politiques publiques (RGPP) de Sarkozy n'a pas fait baisser l'endettement de l'État, mais elle a rapporté 253 millions d'euros à ces cabinets.

À présent, c'est l'équipe ministérielle de Hollande qui utilise leurs services pour sa Modernisation de l'action publique (MAP). De 1 000 à 3 000 euros par jour et par consultant, pas sûr que cela coûte moins cher que sous Sarkozy.

Croix de bois, croix de fer... ils feront des bénéfiques, c'est clair

Aux Pays-Bas, comme ailleurs, les dirigeants des banques n'ont pas la cote. Alors l'État, qui est largement venu en aide aux banques, a décidé d'imposer aux dirigeants des institutions financières de prêter serment et de jurer de « préserver et consolider la confiance dans l'industrie des services financiers. » Et cela se termine par « Que Dieu tout-puissant me vienne en aide! »

Une version de ce serment, sans allusion religieuse, existerait et dirait : « Que les finances publiques m'aident à faire des profits ». Pour un banquier, c'est bien là la vraie foi.

• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 157 (février 2014)

• Centrafrique

La barbarie de l'impérialisme français

• France

Les impôts : comment les classes populaires financent l'État de la bourgeoisie
Le mouvement socialiste et l'impôt
La compétitivité, habillage de la guerre de classe capitaliste

• Bangladesh

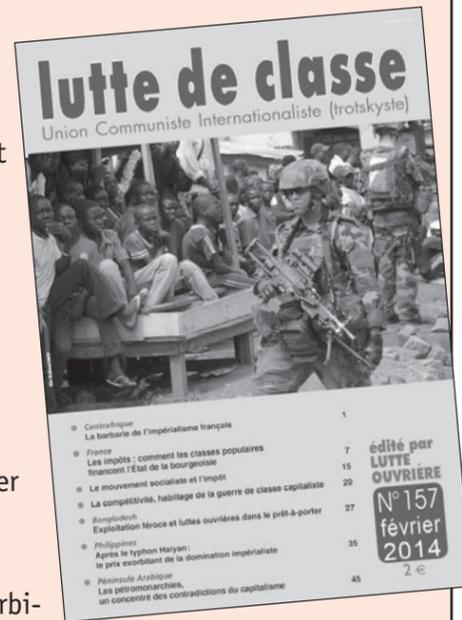
Exploitation féroce et luttes ouvrières dans le prêt-à-porter

• Philippines

Après le typhon Haiyan : le prix exorbitant de la domination capitaliste

• Péninsule arabique

Les pétromarchés, un concentré des contradictions du capitalisme



Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro